

Sommaire

Remerciements	4
Introduction.....	5
Partie 1 : Le traitement de la question au niveau scientifique et les enjeux	8
1. Les programmes et les dispositifs d'enseignement qui existent à l'école	8
1.1. L'éducation musicale dans les instructions officielles.....	8
1.2. Les différents dispositifs présents à l'école.....	9
2. Les bienfaits de la pratique musicale	12
2.1. La socialisation.....	12
2.2. La concentration et l'attention.....	13
2.3. Le vivre ensemble.....	14
2.4. Culture commune, cohésion de groupe.....	16
3. Les enjeux liés à l'éducation musicale.....	18
3.1. Les enjeux professionnels du professeur des écoles	18
3.2. Les enjeux pour les élèves	19
Partie 2 : Les hypothèses, les données à recueillir et les méthodes d'analyse.....	21
1. L'étude.....	21
1.1. Les hypothèses	21
1.2. Dispositifs d'observation	21
1.3. Choix méthodologique	27
2. Analyse et recueil des données.....	28
2.1. Analyse et recueil de l'hypothèse A	28
2.2. Analyse et recueil de l'hypothèse B	34
3. Validation ou non des hypothèses	37
4. Les limites.....	38
Partie 3 : Bibliographie	43
1. Ouvrage	43
2. Documents en ligne.....	43
Annexes	49
1. Annexe 1 : tableaux d'observation de septembre à novembre pour l'hypothèse A	49
2. Annexe 2 : tableaux d'observation de septembre à novembre pour l'hypothèse B	49
3. Annexe 3 : tableaux d'observation de décembre à avril pour l'hypothèse A	50
4. Annexe 4 : tableaux d'observation de décembre à avril pour l'hypothèse B	51
Résumé	66

Table des illustrations

Figure 1 : les comportements dans la cour de récréation de septembre à novembre.....	23
Figure 2 : les comportements en classe de septembre à novembre	24
Figure 3 : la participation des élèves selon les disciplines de septembre à novembre.....	25
Figure 4 : évolution des comportements dans la cour de récréation	28
Figure 5 : évolution des comportements en classe.....	30
Figure 6 : évolution de la participation des élèves selon les disciplines	34
Figure 7 : gestes ou activités ayant pour objectif d'améliorer le climat de classe.....	38

Remerciements

J'adresse mes remerciements aux personnes qui m'ont aidée dans la réalisation de ce mémoire.

Tout d'abord, je souhaite remercier Nathalie REZZI et Jean-François SIMONPOLI, professeurs à l'Ecole Supérieure du Professorat et de l'Education de l'académie d'Aix-Marseille, qui ont su me guider et me soutenir dans ce travail réflexif professionnel tout au long de cette année.

Je remercie également ma mère, mon conjoint, ma sœur et son mari pour leur aide apportée dans la rédaction de mon mémoire ainsi que le temps passé à la relecture.

Enfin, je terminerai par remercier mes amis Hélène NAZABAL et Samuel LAMARRE, musiciens professionnels, pour leur soutien et qui ont été source d'inspiration pour mes pratiques professionnelles en classe ainsi que la construction des séquences de musique.

Introduction

L'école dans laquelle je suis affectée cette année est une école élémentaire qui se situe dans une commune des Bouches-du-Rhône. Elle est composée de douze classes. C'est donc une assez grande école et nous pourrions nous attendre à ce qu'elle dispose de structures spécifiques pour certaines activités. Or, elle ne possède pas de salle de musique et le hall est parfois réquisitionné afin de permettre à différentes classes de se regrouper pour chanter.

En ce qui concerne les horaires, les cours ont lieu sur deux journées longues (les lundis et jeudis), deux journées courtes (les mardis et vendredis) et le mercredi matin. Je suis présente à l'école tous les jeudis et vendredis ainsi qu'un mercredi sur deux, ce qui me permet de voir les élèves au cours d'une journée courte et longue.

Au moment de la répartition des enseignements, j'ai décidé de prendre en charge l'enseignement de l'éducation musicale pour les 27 élèves de la classe de CE1 que je partage à mi-temps avec le directeur. En effet, après discussion, ce dernier ne se sentant pas suffisamment à l'aise pour dispenser cet enseignement, nous avons décidé qu'il serait donc à ma charge. De mon côté, pratiquant la musique à titre de loisir, je me suis dit que cela pouvait être un outil favorisant la transmission de connaissances, ou de valeurs via le partage et l'interaction que cela pourrait créer.

Concernant l'organisation spatiale, je suis assez libre quant à la disposition des tables et je peux aisément passer de la position frontale habituelle, à une organisation en îlots, ou libérer un espace conséquent devant le tableau afin de pouvoir créer une « scène » dans la classe, plus propice à la pratique musicale.

La majorité des élèves est issue d'un milieu socio-économique plutôt favorisé. Nous aurions pu penser qu'une grande partie des élèves seraient inscrits à des activités culturelles. Toutefois, dans ma classe, seuls sept élèves font de la musique en dehors de l'école, ce qui représente 28 % des effectifs. Les parents semblent assez présents et coopératifs avec l'équipe pédagogique et sont prêts à partager

leurs connaissances. Ainsi, certains parents musiciens interviendront en classe afin de présenter leur instrument.

Lors de la première séance de musique, les élèves ont réalisé des rythmes corporels avant de passer sur des instruments de type « petites percussions ». La première partie de la séance s'est déroulée de manière frontale (entre les élèves et moi). La consigne était, de reproduire le rythme demandé avec différentes parties du corps ; mon objectif étant de voir si certains élèves rencontraient des difficultés rythmiques. Ainsi, lorsque je tapais un rythme dans les mains, les élèves devaient le reproduire. Différentes parties du corps ont ainsi été utilisées : les cuisses, les pieds, la langue... Quelques élèves ont parfois eu des difficultés pour reproduire les rythmes un peu plus difficiles, mais ces obstacles ont rapidement été surmontés.

Durant la deuxième partie, des instruments ont été utilisés, mais tous les élèves ne pouvaient pas avoir le même. En effet, je n'ai que sept tambourins, et quatre maracas. Quelques triangles et des claves viennent compléter cet ensemble afin que tous puissent jouer d'un instrument. L'organisation spatiale était également différente, les tables ont été reculées et les élèves sont tous venus devant le tableau. Je voulais pouvoir observer leurs réactions et leurs comportements lorsqu'ils n'étaient plus à leur place.

De plus, j'ai souhaité diviser la classe en deux afin de voir si chaque groupe s'écoutait mutuellement. Deux chefs de rythme ont également été nommés.

La consigne restait identique à la première partie de la séance, à savoir : reproduire le rythme entendu. Seulement, dans cette deuxième partie, ce n'était plus moi qui donnais le rythme, mais le chef « d'orchestre » désigné. Je souhaitais en effet m'effacer pour voir comment le groupe réagissait lorsque c'était un camarade qui « décidait ». Ce chef se tenait face à ses camarades.

Pour que chacun puisse tenir ce rôle au cours des différentes séances de musique, un planning de passage a été mis en place.

Dès les premières minutes de cette séance, j'ai rapidement constaté que mes élèves étaient attentifs et sont très vite rentrés dans la tâche une fois la première phase d'excitation passée.

Durant la première partie, ils ont tous été avec moi, attentifs à chacun de mes rythmes, et silencieux.

Durant la deuxième, ils ont été très vite ensemble. Le jeu rythmique s'est très vite amélioré et j'ai pu entendre un unisson de bonne qualité. Les élèves ne parlaient pas et écoutaient l'autre, que ce soit leur chef de rythme, ou encore l'autre groupe. Ainsi, mes élèves se sont révélés davantage silencieux et ensemble que lors des enseignements des mathématiques ou du français par exemple. Seuls des bruits d'instruments étaient parfois perceptibles lorsque des élèves ne pouvaient s'empêcher de les toucher.

J'ai également remarqué lors de cette séance, que le silence était plus facile à obtenir entre deux phases, qu'au cours d'autres enseignements.

A partir de ce constat, nous pouvons nous interroger sur le rôle de l'éducation musicale en tant que génératrice d'un climat de classe serein favorisant les apprentissages.

Pour répondre à cette question, nous verrons dans une première partie le traitement de la question au niveau scientifique et les enjeux relatifs à cette discipline. Dans une seconde partie nous aborderons les hypothèses, les données à recueillir ainsi que les méthodes d'analyse.

Partie 1 : Le traitement de la question au niveau scientifique et les enjeux

Dans cette première partie, nous allons commencer par présenter les programmes relatifs à cette discipline et nous verrons également les différents dispositifs qui existent permettant son enseignement.

Ensuite, nous aborderons les bienfaits de l'éducation musicale sur le climat de la classe et enfin, nous verrons les différents enjeux de l'éducation musicale à l'école.

1. Les programmes et les dispositifs d'enseignement qui existent à l'école

1.1. L'éducation musicale dans les instructions officielles

Enseigner l'éducation musicale est une des obligations professionnelles des professeurs des écoles. En effet, dans l'arrêté du 9 novembre 2015 relatif aux horaires d'enseignement des écoles maternelles et élémentaires, il est stipulé que les élèves de l'école élémentaire doivent avoir 2 heures hebdomadaires d'enseignements artistiques, à savoir : les arts plastiques et la musique.

En ce qui concerne les compétences à acquérir, le Bulletin Officiel spécial numéro 11 du 26 novembre 2015 indique que les élèves doivent :

- Chanter :
 - *Chanter une mélodie simple avec une intonation juste, chanter une comptine ou un chant par imitation.
 - *Interpréter un chant avec expressivité.
- Ecouter et comparer :
 - *Décrire et comparer des éléments sonores.
 - *Comparer des musiques et identifier des ressemblances et des différences.
- Explorer et imaginer :
 - *Imaginer des représentations graphiques ou corporelles de la musique.
 - *Inventer une organisation simple à partir de différents éléments sonores.
- Echanger et partager :
 - *Exprimer ses émotions, ses sentiments et ses préférences.
 - *Ecouter et respecter l'avis des autres et l'expression de leur sensibilité.

La scolarité des élèves est également encadrée par le Socle Commun de Connaissances, de Compétences et de Culture, composé de cinq domaines. Ces domaines correspondent aux grands enjeux de formation. Ainsi, par l'enseignement de l'éducation musicale, nous abordons trois domaines sur les cinq, à savoir :

- **Le domaine 1** : les langages pour penser et communiquer
- **Le domaine 3** : la formation de la personne et du citoyen
- **Le domaine 5** : les représentations du monde et l'activité humaine

Avec respectivement, comme objectifs de connaissances et de compétences à acquérir :

- « Comprendre, s'exprimer en utilisant la langue française à l'oral et à l'écrit » et « comprendre, s'exprimer en utilisant les langages des arts et du corps ».
- « Expression de la sensibilité et des opinions, respect des autres ».
- « Invention, élaboration, production ». L'élève est amené à « imagin[er], con[cevoir] et réalise[r] des productions de natures diverses, y compris littéraires et artistiques ». Ce dernier objectif lui permet donc de mobiliser son imagination ainsi que sa créativité, et de développer son jugement, son goût, sa sensibilité et ses émotions esthétiques.

1.2. Les différents dispositifs présents à l'école

Grâce à plusieurs dispositifs, la pratique musicale peut prendre de nombreuses formes à l'école.

Nous trouvons tout d'abord la pratique du chant en classe qui est obligatoire. La voix est un des seuls instruments auquel les élèves ont accès. Dans le Bulletin Officiel spécial numéro 11 du 26 novembre 2015, il est précisé qu'elle est le « vecteur le plus immédiat pour faire de la musique [et qu'] elle est particulièrement appropriée aux travaux de production et d'interprétation dans un cadre collectif en milieu scolaire ». Par la polyvalence du professeur des écoles, les séances de musique sont principalement menées par ce dernier, même s'il est peu ou pas formé.

Dans certaines communes, les élèves peuvent toutefois bénéficier de l'intervention de musiciens intervenants. Ils sont extérieurs à l'école et formés dans les CFMI (Centre de Formation des Musiciens Intervenants) durant deux ans.

Titulaires du DUMI (Diplôme Universitaire de Musicien Intervenant), ils ont pour rôle de travailler en lien avec l'équipe pédagogique de la structure dans laquelle ils exercent. Leur but est d'assurer une éducation musicale de qualité en privilégiant les pratiques vocales et instrumentales grâce à des activités d'écoute, d'interprétation et de création.

D'autre part, dans certaines écoles, les élèves pratiquent le chant au sein d'une chorale. En effet, comme nous pouvons le voir dans le document officiel intitulé *De la maternelle au baccalauréat, l'éducation artistique et culturelle*, un des objectifs du Ministère de l'Education Nationale est de permettre une pratique quotidienne du chant dans toutes les classes et de faire vivre une chorale dans chaque école.

Il existe également les classes à horaires aménagés musicales (classes CHAM). Deux types de classes CHAM existent : les classes à dominante instrumentale, et celles à dominante vocale.

Cette formation a pour objectif la pratique amateur ou l'orientation professionnelle des élèves dans le domaine de la musique. Ces classes permettent aux élèves de suivre, en plus de leur cursus scolaire classique, un enseignement musical renforcé. Cet enseignement est possible grâce à l'allègement des horaires des matières générales (aucune matière ne pouvant être totalement supprimée), afin de pouvoir laisser libres des plages horaires pour les cours de musique dispensés dans une structure spécialisée. Pour les classes à dominante instrumentale, les élèves y suivent des cours d'éducation musicale générale et technique, des cours de pratique collective instrumentale ou vocale, et de la formation instrumentale en groupe restreint. Quant aux classes à dominante vocale, les cours dispensés sont des cours d'éducation musicale générale et technique, des cours de chant collectif ou encore des cours de formation vocale. Les élèves des classes à dominante vocale sont également invités à s'initier à un instrument de musique. Les élèves peuvent intégrer une classe CHAM à partir de la deuxième année de cycle 2 (CE1) et ce jusqu'à la fin du collège. Le nombre d'heures de pratique musicale hebdomadaire augmentant au fur et à mesure de la scolarité de l'élève.

	CHAM Instrumentale		CHAM Vocale	
	Min/Sem	Max/Sem	Min/Sem	Max/Sem
CE1/CE2	3h	5h	CE1/CE2	2h
CM1/CM2	3h30	5h30	CM1/CM2	3h
6è	5h	6h30	6è	3h30
5è/4è	5h	6h30	5è/4è	4h
3è	5h30	7h	3è	5h
				7h

Tableau 1 : tableau des horaires des classes CHAM d'après la circulaire n° 2002-165 du 2 août 2002

Le Parcours d'Education Artistique et Culturelle (PEAC) est un dispositif présent de l'école primaire à la terminale, qui a pour ambition de favoriser l'accès à l'art pour tous les élèves. Ainsi, dans le document intitulé *De la maternelle au baccalauréat, l'éducation artistique et culturelle* disponible sur le site Education.gouv.fr, nous pouvons voir que le PEAC a trois objectifs à remplir. Le premier est la construction pour tous les élèves d'une culture personnelle riche et cohérente, le deuxième est le développement et le renforcement de leurs pratiques artistiques et enfin le troisième est de favoriser la rencontre d'artistes, d'œuvres et la fréquentation de lieux culturels dans le but d'éveiller la curiosité intellectuelle des élèves et d'enrichir leur culture personnelle.

Un dernier dispositif est également présent dans certains établissements. Il s'agit des orchestres à l'école. Le but est de transformer une classe en orchestre, pour une durée de trois ans. En école élémentaire, l'orchestre prend souvent naissance auprès d'élèves de CE2 et a lieu jusqu'à la fin du CM2. Au collège, il débute en 5^{ème}, et se termine à la fin de la 3^{ème}. Grâce à la collaboration des professeurs de l'Education Nationale et des professeurs des écoles de musique ou des conservatoires qui se déplacent au sein des établissements scolaires, l'orchestre devient une discipline à part entière et les élèves participant au projet ont donc deux heures hebdomadaires (une heure d'instrument et une heure d'orchestre) consacrées à cet enseignement.

Dès le début du projet, les élèves, qui n'ont souvent jamais fait de musique, sont directement impliqués dans la pratique musicale collective grâce aux cours d'orchestre et apprennent la technique instrumentale et la lecture de la musique en parallèle.

L'objectif de ce projet est de permettre aux enfants d'avoir accès à une culture musicale classique en développant la pratique collective dans les écoles. Effectivement, il faut savoir que les enfants sont trop peu nombreux à avoir accès à la musique : selon l'association *Orchestre A l'Ecole*, seulement 2 % des enfants d'une classe d'âge seraient inscrits dans une école de musique ou dans un conservatoire.

Cette association a vu le jour en 2008 grâce à l'initiative de la CSFI, Chambre Syndicale de la Facture Instrumentale. A cette époque, seuls 150 orchestres existaient au sein de notre territoire. La progression a ensuite été constante, et en 2015, 1140 orchestres ont été recensés, soit une hausse d'environ 154 % en 6 ans. Ainsi, ce sont près de 60 000 écoliers qui ont pu goûter aux plaisirs de la musique depuis le début de l'aventure.

Néanmoins, ces dispositifs ne sont pas mis en place dans toutes les écoles et seule, la chorale existe au sein de l'établissement dans lequel j'exerce.

2. Les bienfaits de la pratique musicale

Que ce soit par le chant en chorale ou par l'utilisation d'instruments de musique, différentes études ont démontré que les pratiques d'ensemble génèrent de nombreux bienfaits. Seuls ceux ayant un impact sur le climat de classe seront abordés ici.

2.1. La socialisation

La pratique du chant participe à l'amélioration du langage et permet donc aux élèves d'accroître les compétences de communication nécessaires pour échanger entre pairs. En effet, dans le document intitulé *L'importance de l'enseignement de la musique dans l'éducation*, Edith Canat de Chizy, relate la création d'une annexe de la Maîtrise de Radio France dans les quartiers de Bondy en Seine-Saint-Denis, qui a pour objectif de faire chanter les élèves du CE1 au CM2. Ainsi, sur le temps scolaire, les élèves reçoivent 7 à 8 heures d'enseignement hebdomadaire dans différentes disciplines : formation musicale, chant choral, technique vocale et piano.

Or, chanter dans une chorale nécessite d'améliorer ses capacités d'écoute et d'attention, que ce soit pour réciter son texte ou écouter l'autre. Pour réaliser ces

deux tâches, les élèves doivent acquérir une posture d'écoute active. Cette écoute active, permet de pouvoir partager la musique et participe à la socialisation de chacun. La socialisation est un processus au cours duquel un individu s'accapare les normes et les valeurs d'une société pour s'y intégrer. La chorale étant un lieu dans lequel des valeurs et des normes doivent être respectées, nous pouvons donc affirmer qu'elle participe à la socialisation des élèves. De plus, une fois ces normes reconnues et respectées, le sentiment d'appartenance des élèves se développera et favorisera la cohésion de groupe et ce, même au sein de la classe, ce qui participera donc à l'amélioration du climat de travail.

Toutefois, la socialisation n'est pas le seul fait de la chorale. En effet, quel que soit le dispositif de pratique collective, les élèves devront s'en approprier les normes, valeurs et codes communs. De ce fait, toute pratique collective participe à la socialisation d'un élève, que ce soit le chant en classe, la chorale de l'école ou encore l'orchestre.

En outre, d'après Jonathan Bolduc, directeur du laboratoire de recherche Mus-Alpha et Professeur à la Faculté d'Education à l'Université d'Ottawa (Canada), les élèves participant à des projets musicaux sont deux fois moins victimes d'exclusion sociale que ceux qui ne font pas de musique. Effectivement, selon l'auteur, la musique permettrait aux élèves musiciens d'améliorer leurs capacités à interpréter les situations quotidiennes mais aussi à contrôler la violence et les comportements agressifs. De plus, le sentiment d'appartenance serait également associé à la participation aux cours de musique à l'école, ce qui entraînerait une diminution de l'exclusion sociale.

2.2. La concentration et l'attention

Nous pouvons également constater que les pratiques collectives développent la concentration et l'attention des élèves. Différents témoignages vont en ce sens et ce, quelle que soit la pratique d'ensemble concernée.

En ce qui concerne le chant, les élèves doivent mémoriser les paroles, apprendre à chanter ensemble, à la bonne intensité et à la bonne hauteur. Pour cela, il est

nécessaire qu'ils apprennent à s'écouter, à suivre le chef de chœur et à adapter leur chant en temps réel.

Mais la concentration et l'attention sont également développées par les pratiques collectives instrumentales.

En effet, jouer ensemble demande aux élèves de suivre leur partition, le chef d'orchestre et d'écouter les autres camarades. Ils n'ont donc pas la possibilité de s'évader dans leurs pensées, ils ont l'obligation d'être disponibles tout le temps. De ce fait, les élèves apprennent à se concentrer et à être attentifs à ce qui leur est demandé.

Ces deux capacités se retrouvent ensuite en classe comme le relate notamment le témoignage de Raphaële Chopard, enseignante en CP dans une commune située dans le département de la Seine-Maritime. Elle explique que l'apprentissage de l'orchestre était nouveau pour les élèves et leur permettait de développer l'écoute, la patience, mais aussi de se poser et de trouver une place dans le collectif. Elle relate par la suite que depuis que ses élèves participent à l'orchestre, « la discipline et la concentration en classe se sont beaucoup améliorées. Depuis le début du projet, les enfants répètent souvent : "C'est comme à l'orchestre, on attend, on patiente" ». Effectivement, l'orchestre interdisant totalement le chahut, au risque de ne pas pouvoir jouer, c'est une bonne école d'apprentissage de la discipline.

Ainsi, à travers ces propos, nous pouvons constater que les élèves ont très rapidement compris l'intérêt d'être ensemble pour mener à bien un projet collectif, et qu'ils le transposent aisément dans leur classe. Les élèves étant posés, concentrés et attentifs, nous pouvons en déduire que le climat de classe est plus propice aux apprentissages.

2.3. Le vivre ensemble

La pratique collective permet également la transmission de certaines valeurs importantes pour vivre en société. Elle apprend le vivre ensemble.

Le témoignage de José Antonio Abreu est en effet éloquent quant aux bienfaits de la pratique orchestrale pour aider les jeunes. Cet homme a créé en 1975 l'Orchestre des jeunes du Venezuela dans le but de sauver les enfants de la misère. Ce dispositif est par la suite devenu la « Fondation d'Etat pour le Système National

d'Orchestre pour les Enfants et les Jeunes du Venezuela » qui a permis la création de 120 orchestres de jeunes, 60 orchestres d'enfants et plusieurs chorales qui réunissent environ 110 000 musiciens. Le principe est le même que pour les orchestres à l'école : les instruments sont prêtés et les cours sont gratuits à raison de deux à trois heures hebdomadaires.

Pourquoi un tel engouement pour la musique ? Tout simplement parce que selon José Antonio Abreu qui en 2001 a reçu le prix du Right Livelihood, « un orchestre [c'] est bien plus qu'une structure artistique. Pour les musiciens, il s'agit de collaboration, de discipline commune et d'une expérience de vie en communauté. Ces enfants ne feront jamais la guerre ».

Même si cet orchestre ne fait pas partie des « orchestres à l'école » dont nous avons parlé, nous voyons clairement quelles sont les valeurs transmises. De plus, un ancien jeune, Gustavo Dudamel, qui est maintenant chef d'orchestre s'est lui aussi exprimé et déclare que lorsqu' « [il] regarde ce que sont devenus les garçons de [son] âge, [il] constate que beaucoup ont sombré dans la drogue et le crime. Mais pas ceux qui faisaient de la musique ».

De fait, nous pouvons supposer que grâce à la pratique musicale en orchestre, certains enfants ont pu, d'une certaine manière, être sauvés.

Un autre exemple d'orchestre qui a favorisé le vivre ensemble est celui de l'Orchestre du Divan, fondé par Daniel Barenboïm et son ami Edward Saïd en 1999. Les musiciens sont une centaine âgés de 11 à 28 ans et sont entre autres Israéliens, Palestiniens, Libanais, Jordaniens, Turcs, Iraniens et Egyptiens.

En 2005, une de leurs représentations s'est retrouvée au cœur du conflit israélo-palestinien. Un concert était prévu à Ramallah en Palestine, alors que la loi israélienne interdit aux Israéliens d'entrer en territoire palestinien. De plus, la Syrie et le Liban interdisent à leurs ressortissants de traverser le territoire israélien, ce qui est impossible pour arriver à Ramallah. Une solution fut trouvée par la distribution de passeports diplomatiques et le concert put avoir lieu. Néanmoins, il faut souligner qu'au sein de l'orchestre, les différences, qu'elles soient culturelles ou religieuses semblent gommées. Ces musiciens sont liés par le travail et l'effort fourni dans un but commun d'excellence pour pouvoir se produire en concert.

Daniel Barenboïm affirme d'ailleurs que « [les musiciens] essay[ent] de vivre avec [leurs] dissemblances, en acceptant la légitimité du point de vue de l'autre. Il exprime

également que même si [la musique] est incapable de régler le moindre problème, elle peut nous apprendre à réfléchir. C'est une école de vie ».

Grâce à ces deux exemples, nous constatons qu'à travers la musique les divisions dues aux différences peuvent être effacées. Nous retrouvons alors les valeurs essentielles pour une vie en harmonie : confiance en soi, acceptation de l'autre, respect, vivre ensemble, ... D'autre part, la musique d'ensemble facilite la transmission des valeurs de la République. Ainsi, au sein d'un orchestre ou d'une chorale, les élèves développent les notions d'égalité, de fraternité et l'absence de toute forme de discrimination.

De plus, l'acceptation de l'autre est favorisée par la pratique. En effet, en musique d'ensemble, le droit à l'erreur fait partie des enseignements : tous à un moment donné peuvent se tromper. Ils apprennent donc de leurs propres erreurs, de celles des autres, mais également à ne pas critiquer ni juger autrui.

Couplée à des séances d'enseignement moral et civique, la musique est donc un outil très puissant pour des élèves à l'école et les futurs citoyens qu'ils deviendront.

2.4. Culture commune, cohésion de groupe

Les pratiques collectives et l'éducation musicale à l'école permettent la construction d'une culture commune. La musique, qu'elle soit classique ou non, appartient à un patrimoine universel auquel chaque élève doit avoir accès.

Effectivement, dans le document du Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche intitulé *Les enseignements et l'éducation artistiques : une éducation de la sensibilité par la sensibilité*, il est indiqué que grâce à ces enseignements, l'élève est confronté à différentes pratiques artistiques. Il va ainsi petit à petit se construire une culture dans ce domaine et acquérir des repères culturels, de genres et d'époques, lui permettant d'accéder à une culture commune. Elle favorise l'intégration et la socialisation des élèves dans la mesure où elle aide à accroître le sentiment d'appartenance à un groupe et leur permet de vivre dans la société et avec les personnes qui la composent.

De plus, se confronter à différentes œuvres, développe l'esprit critique des élèves et leur apprend à justifier leurs goûts, mais aussi à respecter ceux de l'autre. En effet,

un élève pourra apprécier une œuvre que d'autres n'apprécieront pas, et il apprendra ainsi que nul n'a tort ou raison, l'important étant de pouvoir justifier ses choix.

De ce fait, en classe, il est possible de faire s'exprimer les élèves sur ce que nous leur faisons écouter, ou sur ce qu'ils produisent, de leur apprendre à justifier leurs choix, qu'ils soient « positifs » ou « négatifs », et de faire interagir les élèves entre eux. Le groupe est davantage uni, car les élèves ne sont pas jugés ce qui leur permet donc d'apprendre le vivre ensemble et de devenir des citoyens, grâce au respect qu'ils auront les uns envers les autres.

Par ailleurs, comme nous l'avons vu, les pratiques d'ensemble renforcent la cohésion de groupe. En effet, la clé de la réussite est le collectif et sa dynamique. Les élèves doivent interpréter ensemble une œuvre, grâce au travail qu'ils auront fourni de façon individuelle. La musique étant fortement liée aux émotions, son écoute, ou sa pratique, devient un moment de partage où ce sont les élèves qui jouent, qui créent la source de ce plaisir ressenti par tous.

En outre, elle est également renforcée par le travail. Les individus sont liés par l'effort d'apprentissage fourni et c'est Didier Lockwood, violoniste, qui illustre le mieux ce propos en disant que « chacun est partie prenante du tout, [et que] l'harmonie générale dépend de l'excellence de chacun et de l'écoute qu'il a des autres ».

Enfin, nous constatons donc que jouer dans un orchestre ou chanter dans une chorale donne une place, mais pas toute la place, ce qui permet aux élèves de comprendre qu'ils ne sont pas tout seuls. En effet, dans la mesure où ils ne vont pas forcément jouer ou chanter à l'unisson, les élèves devront apprendre à attendre leur tour.

Ainsi, des élèves qui transposent cet apprentissage en classe, comprendront de ce fait plus aisément peut-être que leur professeur ne peut pas toujours les interroger, ne peut pas toujours les aider au moment voulu, ne peut pas toujours être avec eux quand ils le souhaiteraient. Les élèves comprennent que leur enseignant ira les voir dès qu'il le pourra et ceci permet donc de baisser leur niveau de frustration et ainsi améliorer le climat de classe.

De fait, des élèves participant à un projet d'orchestre à l'école ou à une chorale au sein de leur établissement scolaire, ont dans leurs mains certaines des clés

favorisant la réussite : discipline, rigueur, apprentissage du vivre ensemble, cohésion de groupe. Le climat de classe est amélioré et les élèves sont plus motivés.

3. Les enjeux liés à l'éducation musicale

Enfin, nous allons aborder les différents enjeux relatifs à l'enseignement de l'éducation musicale à l'école. Nous allons commencer par aborder les enjeux professionnels du professeur des écoles, pour ensuite terminer avec les enjeux au niveau des élèves.

3.1. Les enjeux professionnels du professeur des écoles

Tout d'abord, il faut savoir que le professeur des écoles doit appliquer les programmes du Bulletin Officiel spécial numéro 11 du 26 novembre 2015 déjà mentionné.

L'éducation musicale étant au programme, il s'agit de favoriser l'égalité des chances entre tous les élèves, en les initiant à la musique. En classe, leur seront proposées différentes activités et écoutes, auxquelles ils ne seront peut-être pas habitués. Cela peut éventuellement leur donner le goût de la musique, mais il s'agit principalement de faire en sorte qu'ils puissent avoir le choix quant à la pratique de cette dernière, et de pouvoir aimer ou non ce qu'ils entendent, tout en étant capables de justifier leurs goûts musicaux. Ainsi, leur capacité à penser par eux-mêmes augmente et les élèves deviennent donc petit à petit des citoyens disposant de leur libre arbitre. Or, former de futurs citoyens constitue un véritable enjeu professionnel pour un enseignant.

Ensuite, parmi les compétences communes à tous les professeurs extraites du Référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation, le professeur doit « organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves », notamment :

- En « install[ant] avec les élèves une relation de confiance et de bienveillance »,
- En « mainten[ant] un climat propice à l'apprentissage et un mode de fonctionnement efficace et pertinent pour les activités »,
- En « favoris[ant] la participation et l'implication de tous les élèves et [en] cré[ant] une dynamique d'échanges et de collaboration entre pairs ».

De ce fait, la musique et les pratiques musicales d'ensemble apparaissent comme étant un outil qui permet au professeur des écoles de concevoir un climat positif dans sa classe afin de permettre aux élèves d'entrer dans l'apprentissage et de s'approprier plus facilement les connaissances transmises.

3.2. Les enjeux pour les élèves

Dans un premier temps, nous pouvons constater qu'un des enjeux pour les élèves est d'apprendre le travail de groupe et le vivre ensemble. Nous avons vu que dans les pratiques d'ensemble, « chacun est partie prenante du tout, [et que] l'harmonie générale dépend de l'excellence de chacun et de l'écoute qu'il a des autres ». Or, cette citation de Didier Lockwood n'est pas seulement valable pour la musique. En effet, en tant que professeur des écoles, lorsque nous faisons travailler les élèves ensemble, il est courant d'observer des disparités de participation au sein des groupes de travail. Nous voyons souvent émerger les différentes personnalités de nos élèves. Ainsi, le leader prendra la tête des opérations et saura s'imposer, ne laissant que peu de place à l'élève plus timide qui n'osera pas donner son point de vue. Parfois, des disputes peuvent éclater, les élèves ne sachant ni comment se faire entendre, ni comment recevoir les idées, bonnes ou mauvaises, des autres camarades.

Les pratiques collectives aident donc les élèves à apprendre et à mutualiser leurs connaissances, elles diminuent l'individualisme, chacun étant au service du groupe. Effectivement, durant toute leur scolarité et certainement dans leur milieu professionnel, il leur sera demandé d'accomplir des tâches en équipe. Or, savoir travailler ensemble permet d'éviter les conflits, ce qui génère également un climat plus serein dans la classe et permet aux élèves d'accepter l'autre avec ses idées.

Dans un second temps, comme nous pouvons le voir dans le document officiel intitulé *Les enseignements et l'éducation artistiques : une éducation de la sensibilité par la sensibilité*, la pratique de la musique favorise également le développement de l'empathie par le nombre de situations présentées aux élèves avec les musiques du monde, les différents styles musicaux et les chants d'ailleurs notamment. Rappelons que l'empathie est la capacité à comprendre les émotions et les sentiments d'autrui. Il est donc important que les élèves développent cette attitude. En effet, au sein

d'une classe, plus les élèves seront en mesure de comprendre ce que l'autre peut ressentir, plus ils deviendront tolérants. De ce fait, le climat de classe est également favorisé dans la mesure où les moqueries se feront plus rares et ni un excellent élève, ni un élève en difficulté ne sera pointé du doigt.

Deux enjeux principaux apparaissent donc pour les élèves à travers l'enseignement de l'éducation musicale, à savoir l'apprentissage du vivre ensemble via le travail de groupe et une éducation à la sensibilité grâce au développement de l'empathie.

Partie 2 : Les hypothèses, les données à recueillir et les méthodes d'analyse

Dans cette deuxième partie, nous allons aborder les hypothèses, les données à recueillir ainsi que la méthode d'analyse choisie.

1. L'étude

1.1. Les hypothèses

Pour répondre à la problématique, deux hypothèses se sont imposées :

- A. Le climat de classe devrait s'améliorer et permettre d'apprendre dans un cadre serein grâce à l'enseignement de l'éducation musicale qui permet de renforcer la cohésion de groupe et apprend le vivre ensemble.
- B. Le climat de classe devrait s'améliorer et permettre d'apprendre dans un cadre serein grâce à l'enseignement de l'éducation musicale qui permettrait aux élèves d'accroître leur confiance en eux et augmenterait leur participation dans les autres matières en classe.

1.2. Dispositifs d'observation

D'après les études menées et présentées précédemment, nous avons vu que l'éducation musicale permet de développer la cohésion de groupe et le vivre ensemble, mais la question de l'augmentation de la participation des élèves n'a pas été soulevée.

Ainsi, pour tester ces hypothèses, j'ai observé le comportement de mes élèves dès le mois de septembre et ce, jusqu'au mois de novembre (inclus). Etant en poste à mi-temps, une durée d'observation de trois mois s'est imposée afin de bien les connaître.

Pour mener ces observations et pour recueillir des données, un dispositif pour chaque hypothèse a été mis en place.

Pour l'hypothèse A, les observations ont été réalisées à la fois au sein de la cour de récréation et de la classe ; il est en effet important de pouvoir peindre un tableau du groupe élèves dans les différents environnements qu'ils côtoient.

Pour l'hypothèse B, les observations se sont concentrées uniquement sur la participation des élèves en classe et ce, dans toutes les disciplines.

Enfin, après cette phase d'observation, trois séquences musicales ont été mises en place pour observer les évolutions éventuelles des comportements.

Dispositif relatif à l'hypothèse A

En ce qui concerne les observations de la cour de récréation, sur la semaine, mon attention se portait sur les comportements suivants : disputes entre élèves, bagarres, chamailleries et la capacité des élèves à intégrer un nouveau camarade au sein de la classe.

Les disputes ont été définies comme étant les attitudes d'élèves qui venaient parfois entacher les amitiés.

Les bagarres sont les disputes entraînant au moins une action physique sur autrui, tandis que les chamailleries sont principalement les petites méchancetés et autres embêtements réalisés entre élèves que nous pouvons retrouver régulièrement dans une cour de récréation.

La notion de capacité d'intégration quant à elle, concerne la disposition des élèves à intégrer un nouvel individu, à jouer avec des camarades qu'ils ne connaissent pas et qui sont nouveaux dans la classe. Cet élément a été rajouté au mois de janvier, à l'arrivée d'un nouveau membre parmi nous et concernera uniquement ce cas spécifique.

Au sein de la classe en revanche, ce sont l'entraide, la peur de se tromper, les moqueries, la facilité avec laquelle les élèves travaillaient en groupe, le temps nécessaire pour un retour au calme, l'action de lever le doigt pour demander la parole ainsi que le nombre de punitions données qui ont été observés hebdomadairement.

En effet, une classe au climat serein et possédant une bonne cohésion de groupe est un ensemble d'élèves dans lequel les comportements inappropriés sont minimes (que ce soit en classe ou dans la cour) et où l'entraide et le travail de groupe sont aisés afin d'être propices aux apprentissages.

Pour pouvoir exploiter ces observations, j'ai effectué deux tableaux, visibles en annexes, reprenant les éléments décrits ci-dessus. Le premier tableau concerne

les comportements dans la cour de récréation, tandis que le second se concentre sur l'attitude des élèves en classe.

Dans le but de faciliter la lecture et l'accès à l'information, ces tableaux ont été transcrits sous forme de graphiques.

Afin de pouvoir exploiter ces données, une échelle donnant une valeur chiffrée à une fréquence a été mise en place allant de zéro (rarement) à cinq (fréquemment). De ce fait, pour un comportement donné, plus le chiffre s'approche de cinq, et plus l'attitude se retrouve parmi les élèves. A contrario, plus le chiffre est petit, et plus ce comportement se raréfie au sein de la classe.

Ce premier graphique expose la fréquence en semaine des différents comportements observés dans la cour de récréation.

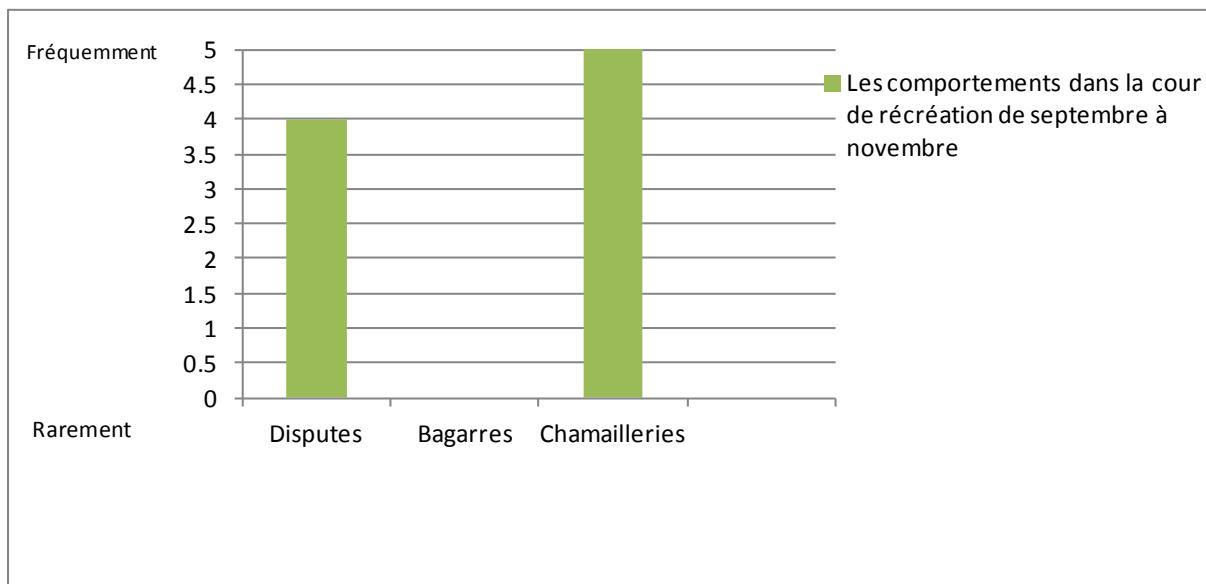


Figure 1 : les comportements dans la cour de récréation de septembre à novembre

Ce second graphique montre quant à lui la fréquence en semaine des différents comportements observés dans la salle de classe lors de diverses séances toutes matières confondues.

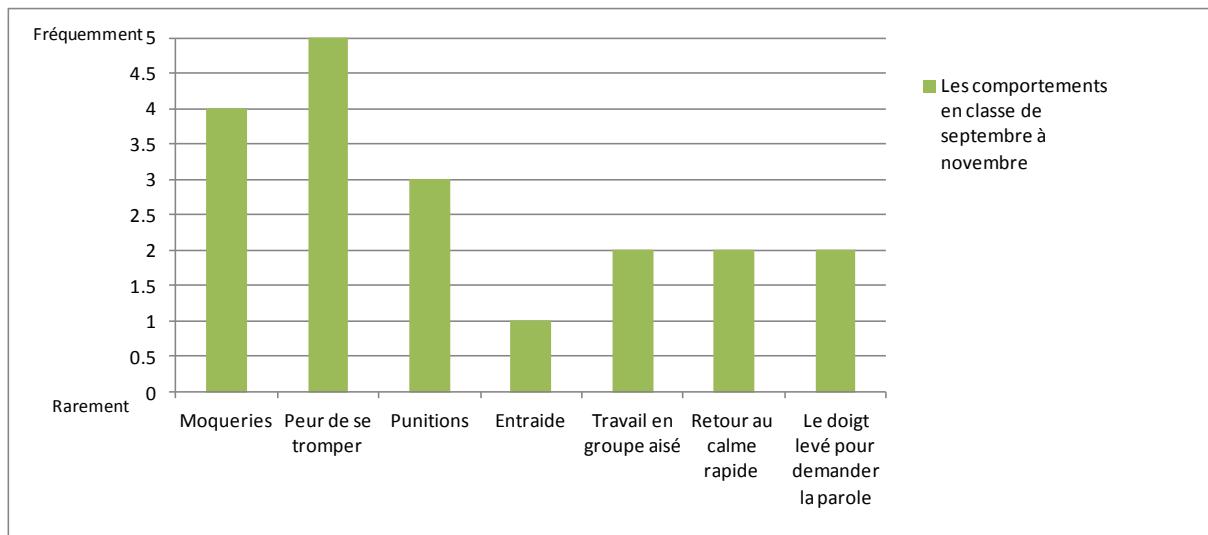


Figure 2 : les comportements en classe de septembre à novembre

Dispositif relatif à l'hypothèse B

En ce qui concerne l'hypothèse B relative à la participation des élèves, j'ai durant cette phase d'étude, pu constater que la classe était scindée en deux groupes. Il y a un noyau (une petite dizaine d'élèves sur 27) de participants. Ils sont amenés à lever la main régulièrement et ce dans toutes les disciplines. Les autres, quant à eux, sont beaucoup plus timides et réservés, ne levant la main que rarement pour donner une réponse, ou uniquement lorsqu'ils sont absolument sûrs d'eux. Ainsi, sur le même principe que pour l'hypothèse A, des tableaux ont été utilisés pour pouvoir exploiter les données relevées concernant la participation des élèves dans les disciplines à ma charge. Ces tableaux, également visibles en annexes, ont ensuite aussi été retranscrits sous forme de graphiques, permettant ainsi une meilleure visibilité de la participation des élèves pour chaque matière.

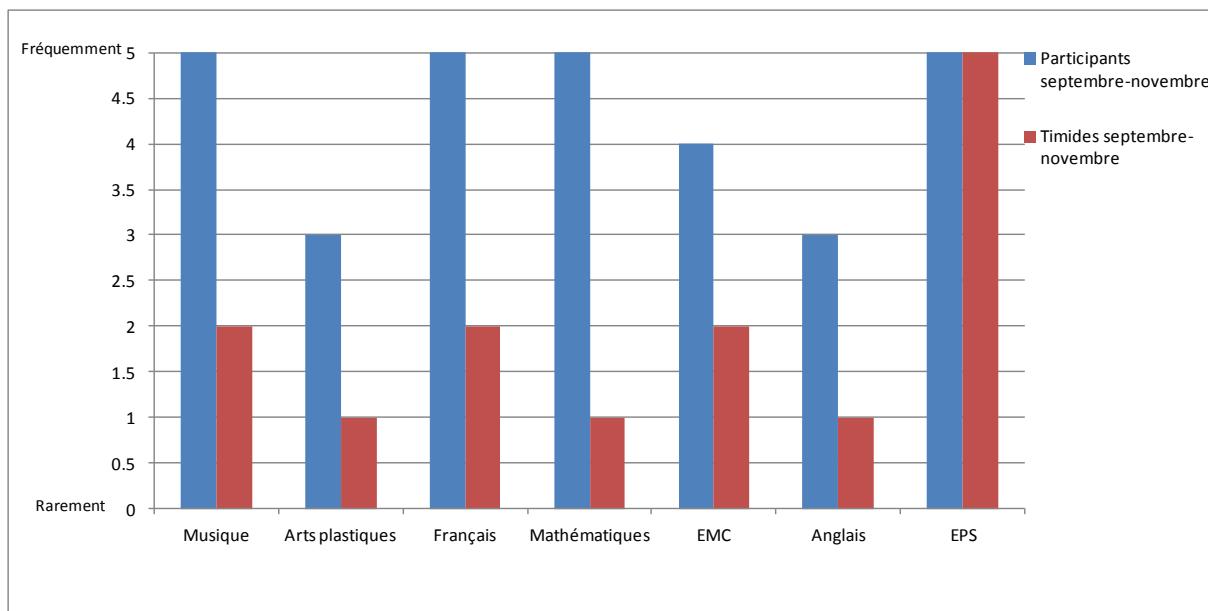


Figure 3 : la participation des élèves selon les disciplines de septembre à novembre

Les séquences

Une fois cette première phase effectuée, trois séquences de musique ont été mises en place.

La première séquence consistait à réintroduire les jeux rythmiques au sein de la classe. Les élèves utilisaient leur corps afin de reproduire le rythme donné par l'enseignant. Les complications rencontrées ont été de le réaliser sans erreur et de démarrer au bon moment. En effet, l'unique fois où les élèves furent confrontés à cet exercice remontait à la mi-septembre et certains eurent parfois quelques difficultés dans la réalisation de la tâche.

La première séance s'est déroulée en quatre phases.

Premièrement, l'organisation pédagogique était collective et frontale. Seul l'enseignant donnait le rythme et faisait le chef d'orchestre. L'objectif était que les élèves se (re)familiarisent avec leur corps, mais également avec les gestes du professeur. Des moments de remédiation étaient prévus en cas de totale désynchronisation d'un ou plusieurs élèves.

Deuxièmement un élève devait venir au tableau et prendre le rôle du chef d'orchestre. Il devait proposer un rythme simple (aidé par le professeur en cas de grosses difficultés) et donner le départ à ses camarades. L'objectif ici était de voir comment réagissait la classe face à un de leur pair. Les élèves restaient-ils

ensemble ou pas ? Quel était l'impact de ce chef d'orchestre sur la réalisation du rythme par le reste de la classe ?

Troisièmement, de petits instruments à percussion ont été utilisés. Cette phase commençait de manière frontale ; l'objectif étant de s'assurer que chacun utilisait correctement son instrument. Là encore, des moments de remédiation pour les élèves en difficultés étaient prévus. Une fois que tous avaient pris leur marque, les élèves ont été interrogés rangée par rangée afin de voir comment réagissait le reste de la classe. En effet, ils devaient être calmes et attentifs, prêts à jouer au signal du départ. Il s'agissait donc de s'assurer que l'attitude attendue par l'enseignant était celle adoptée par les élèves.

Quatrièmement, plusieurs élèves se sont succédé pour jouer le rôle du chef d'orchestre. Le but étant d'analyser les comportements de la classe et de continuer à les familiariser avec les gestes orchestraux.

La deuxième séance quant à elle consistait à diviser la classe en deux afin d'étudier la réaction des élèves qui ne devaient pas jouer. Il s'agissait de noter s'ils discutaient, s'ils s'écoutaient ou s'ils tapotaient leur instrument.

Les groupes ont été réalisés à l'aide des rangées et un chef d'orchestre a été désigné de façon aléatoire. Afin de respecter l'équité, ce chef d'orchestre change au cours de la séance pour que tous puissent tenir ce rôle régulièrement. Chacun leur tour et en utilisant le corps uniquement, l'élève-chef proposait un rythme que ses camarades devaient reproduire à son signal. Le groupe qui ne jouait pas à ce moment, avait pour obligation de garder le silence total. Durant cette séance, les élèves devaient s'approprier les gestes relatifs au chef d'orchestre afin de pouvoir donner un départ clair et précis.

Une fois la situation maîtrisée, les élèves, dans une seconde phase, réalisaient la même tâche mais avec des instruments.

Ces jeux de rythmes ont de plus été effectués régulièrement durant quelques minutes le matin et l'après-midi avant de commencer la classe. Il s'agissait d'observer le comportement des élèves durant les apprentissages afin de noter de potentielles améliorations.

La deuxième séquence de musique avait donc lieu en parallèle de ces jeux rythmiques. Après avoir étudié dans une première séance la musique au temps des

premiers hommes et les bruits de la nature, les élèves ont créé avec l'aide de l'enseignant, une « partition » dont le thème était la nature. L'objectif étant à la fin de pouvoir la reproduire ensemble et de manière harmonieuse.

Dans une deuxième séance, les élèves ont été répartis en groupes de cinq et avaient pour consigne de créer une « musique » ayant cette fois-ci pour thème « les saisons ». Ils devaient pour cela tous ensemble créer leur partition. Une fois leur musique terminée, une représentation devant la classe était prévue.

Le rôle de cette séance était d'observer mes élèves travailler en groupe, de voir s'ils étaient ensemble lors de leur représentation et d'analyser le comportement des élèves spectateurs.

Enfin, une troisième séquence a été mise en place. Les élèves y ont étudié la musique au temps de Mozart et de Beethoven. Ensuite, ils ont dû recréer une mélodie sur le thème des saisons et des émotions, en lien avec la séance d'enseignement moral et civique sur l'expression des émotions. L'objectif était de noter le gain en autonomie dans le travail de groupe des élèves.

En outre, les élèves ont depuis le mois d'octobre 30 minutes hebdomadaires de chorale. Elle regroupe au total quatre classes allant du CP au CM1 dans le but d'une représentation durant la fête de l'école le vendredi 30 juin. La chorale a pour objectif de permettre aux élèves de chanter, de partager ce moment avec d'autres classes, et de favoriser l'entraide. En effet, des élèves de CP ont été invités à chanter devant le groupe afin d'aider leurs camarades à chanter juste et en rythme.

1.3. Choix méthodologique

La méthode de recherche utilisée a donc été la méthode de recherche expérimentale. Une vigilance particulière a été portée à la qualité des observations recueillies. En effet, mesurer et quantifier de « l'humain » peut être difficile : les émotions et la fatigue étant un biais parfois non négligeable. En outre, les évolutions ne sont pas continuellement constantes. Les élèves peuvent avoir un très bon comportement un jour et être plus indisciplinés le lendemain. Il a donc fallu faire une moyenne de ces comportements sur toute la durée des observations.

De plus, le temps imparti étant relativement court, cela ne nous permet d'observer que des tendances qui devront être confirmées sur la durée.

2. Analyse et recueil des données

Abordons maintenant le recueil et l'analyse des données obtenues. En effet, de septembre à novembre, un état des lieux des différents comportements des élèves a été réalisé grâce à l'utilisation des tableaux. Puis, du mois de décembre au mois d'avril, trois séquences spécifiques de musique ont été mises en place. Durant cette seconde phase, des tableaux identiques ont été utilisés afin de pouvoir effectuer une comparaison et une étude des comportements « avant-après ». Dans la même optique de faciliter la lisibilité des résultats, les tableaux, visibles en annexes, ont de nouveau été reproduits sous forme de graphiques.

2.1. Analyse et recueil de l'hypothèse A

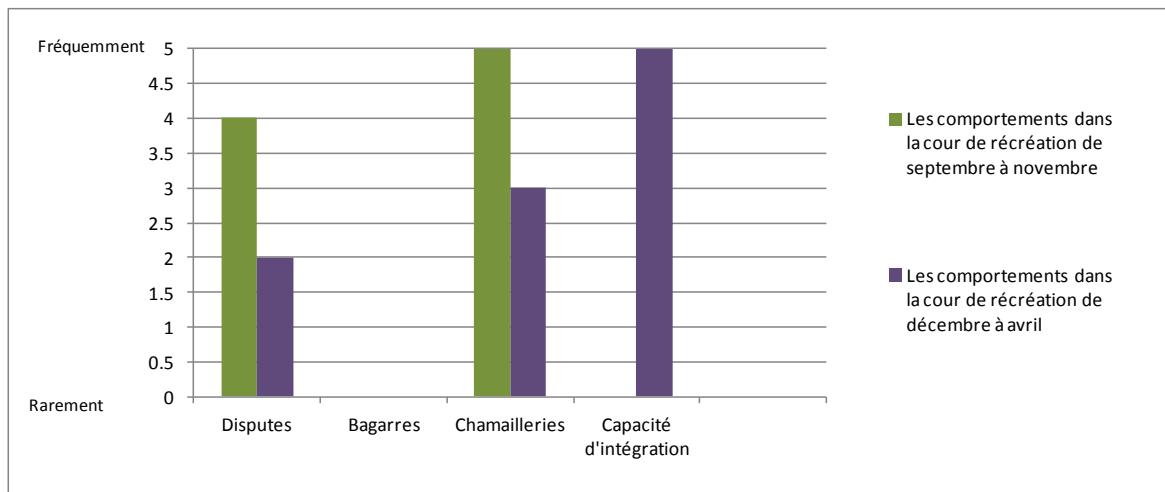


Figure 4 : évolution des comportements dans la cour de récréation

Tout d'abord, voici l'analyse des données concernant l'hypothèse A qui est *le climat de classe devrait s'améliorer et permettre d'apprendre dans un cadre serein grâce à l'enseignement de l'éducation musicale qui permet de renforcer la cohésion de groupe et apprend le vivre ensemble*.

Commençons par étudier les résultats des attitudes des élèves durant la récréation. En vert, sont retranscrits les comportements durant les mois de septembre à novembre tandis qu'en violet ce sont les comportements allant de décembre à avril.

Nous nous apercevons que le nombre de disputes et de chamailleries baisse. Effectivement, sur une échelle allant de zéro à cinq, la fréquence des disputes était de quatre avant la mise en place des séquences de musique, puis est descendue à deux durant les mois de décembre à avril.

En ce qui concerne les chamailleries, elles sont passées de cinq (les chamailleries étaient quotidiennes) à trois. Les élèves ne se chamaillaient plus à chaque récréation.

Le nombre de bagarres reste nul : aucune bagarre concernant mes élèves n'a été observée, ni ne m'a été rapportée. En début d'année, ne connaissant pas ma classe, j'avais choisi d'observer ce point afin de voir si la musique aurait pu avoir un impact sur ce comportement. Néanmoins, je ne peux me prononcer dans la mesure où aucune bagarre n'a été révélée.

Concernant la capacité d'intégration d'un nouvel élève, je n'ai pas la possibilité de pouvoir effectuer une comparaison « avant-après » mise en place des séquences de musique puisqu'aucun nouvel élève n'est arrivé dans la classe entre septembre et novembre. Toutefois, après les vacances de Noël, un garçon, A., a fait son arrivée parmi nous. C'est pour cette raison que j'ai décidé de rajouter, à partir du mois de janvier, ce paramètre à mes observations et qu'il n'apparaît donc pas dans la figure numéro un, exclusivement réservée aux observations réalisées durant les mois de septembre à novembre.

Ce nouvel élève a tout de suite été intégré par la classe et ce de manière totalement naturelle. Les garçons l'ont tout de suite inclus à leur groupe pour jouer au football (les filles ne l'ont pas rejeté, mais les centres d'intérêts durant la récréation diffèrent selon le sexe des enfants). Néanmoins, mes élèves sont venus me dire que les petits camarades extérieurs à la classe ont, dans un premier temps, refusé de jouer avec A. Ceci m'a donc confortée dans le fait que A, avait bien été rapidement intégré par les élèves de la classe.

Ainsi, je peux supposer que les bénéfices reliés aux séances de musique effectuées antérieurement avaient commencé à faire effet. La baisse du nombre de disputes et de chamailleries pourrait être liée à la naissance d'une cohésion de groupe permise grâce au travail mené durant lesdites séances.

Effectivement, ensemble, les élèves ont dû apprendre à travailler en groupe, à se gérer et à s'écouter. Ils se sont également trompés collectivement. Tout cela a certainement favorisé la diminution de ces comportements inappropriés. Quant à l'intégration du nouvel élève, cela est peut-être le fruit de l'apprentissage du vivre ensemble enseigné par la musique. En effet, les élèves avaient besoin des uns et

des autres pour pouvoir effectuer le travail demandé, ce qui a sûrement aidé à favoriser cette intégration.

Intéressons-nous ensuite aux comportements en classe.

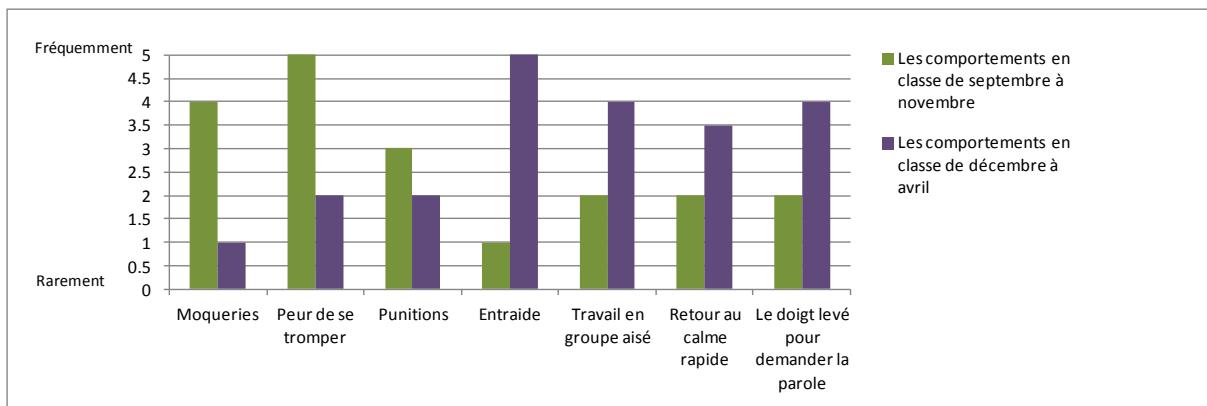


Figure 5 : évolution des comportements en classe

Les moqueries et la peur de se tromper ont nettement chuté. Au début de l'année, certaines moqueries pouvaient fuser au sein de la classe, que ce soit par rapport à de nouvelles lunettes, un pull ou encore une erreur en réponse à une question. La peur de se tromper a également diminué significativement. De septembre à novembre, les élèves participants en classe étaient ceux qui étaient sûrs d'eux et globalement à l'aise dans toutes les disciplines. De fait, à partir des mois de janvier et février, j'ai pu noter que d'autres élèves osaient davantage prendre la parole. Ils ont compris que l'erreur faisait partie intégrante de l'apprentissage. Nous pouvons certainement expliquer ce phénomène par la pratique de la musique car durant ces séances, ils ont été amenés à prendre différentes fonctions à tour de rôle ce qui leur a permis de développer l'empathie. En effet, il n'est pas facile pour eux de se retrouver face à la classe et d'effectuer un rythme. Souvent leurs mains tremblotent et leur langage corporel traduit leur inconfort (ils sont collés au tableau). Mais, chaque élève ayant, ou, allant vivre ce moment, nous pouvons supposer qu'ils arrivent davantage à se mettre à la place du camarade. Ainsi, j'ai pu remarquer qu'aucun élève ne s'est moqué au cours d'une séance de musique et les moqueries ont progressivement diminué dans les autres matières également. Tout au plus reste-t-il un sourire de surprise lorsque l'un d'entre eux répond vraiment hors sujet, mais l'animosité palpable au tout début a disparu.

Ceci a aussi pour conséquence une hausse de la participation de tous les élèves dans toutes les matières, ce que nous développerons dans l'analyse de l'hypothèse B.

Nous constatons également que le nombre de punitions hebdomadaires a chuté. En effet, la fréquence avait été évaluée à trois sur cinq durant les mois de septembre à novembre et est passée à deux sur cinq une fois la mise en place des séquences de musique. Ces punitions sont délivrées quand les élèves ne respectent pas les règles de la classe ou de la cour de récréation : lever le doigt pour parler, se ranger en silence à la fin de la récréation, être attentifs et silencieux, se respecter soi et les autres, rester dans le périmètre autorisé...

Le comportement des élèves s'améliorant, il est naturel que le nombre de punitions diminue. Les attitudes nécessaires, et donc, développées durant les séances de musique, à savoir : être calme, attentif, silencieux et être à sa place à l'instant T, ont sûrement aidé les élèves à respecter les règles de la classe telles que : parler quand c'est son tour, se taire lorsqu'il le faut et se ranger lorsque la cloche sonne.

En ce qui concerne l'entraide entre les élèves, ce n'est pas quelque chose qui était courant au sein de la classe durant les premiers mois. C'est à partir des mois de janvier et février que les élèves ont spontanément commencé à vouloir s'entraider. Ainsi, les plus rapides dans la réalisation de leurs exercices me demandaient la permission pour aider un camarade en difficulté. Il a donc fallu leur expliquer, ou réexpliquer comment aider l'autre (ne pas donner la réponse).

De plus, lors des changements du plan de classe, les élèves sont chargés de déplacer, dans la mesure du possible, eux-mêmes leur table. Une organisation « militaire » se met alors en place : un élève prend le rôle de « chef » et aide son camarade à bouger sa table. Il suggère, voire ordonne, aux autres de se déplacer, de pousser leur table, de ranger un cartable... afin de faciliter le passage du bureau. En outre, ce n'est pas seulement un élève qui aide... mais toute la classe. Il faut effectivement imaginer plusieurs changements de places aux différents coins de la salle.

J'ai senti, que ce soit pour les exercices ou pour déplacer les tables, la naissance d'une réelle cohésion entre mes élèves au point qu'il m'a été parfois nécessaire de les freiner dans leurs élans. Si trop d'élèves aident, cela peut devenir inefficace.

L'entraide a sûrement pu être développée grâce au travail fourni ensemble durant les séances de musique. En effet, afin d'améliorer la qualité auditive de leur prestation, les élèves ont dû travailler ensemble, ce qui a créé un lien entre les individus. Lorsqu'un camarade était en avance, ou en retard sur le rythme, cela s'entendait et ne permettait pas un rendu optimum. Les élèves ne pouvaient être mécontents dans la mesure où tous, à un moment donné, ont été ce camarade qui se trompait. Ainsi, pour aider celui ou celle en difficulté, des explications et conseils ont été préconisés, favorisant le développement de l'entraide.

En outre, leur patience et leur tolérance les uns envers les autres s'est également accrue.

D'après le graphique, nous pouvons constater que le travail en groupe se fait plus souvent de manière aisée. Il m'était parfois difficile de faire travailler mes élèves ensemble, certains refusant de partager leurs idées. Il en résultait à la fin de la séance, un travail inachevé et bâclé. Les élèves étaient frustrés, tristes et en colère les uns après les autres ; certains ne comprenant pas pourquoi les autres refusaient de travailler avec eux. C'est à partir des mois de février et mars qu'ils ont commencé à être plus à l'aise dans le travail collaboratif. En effet, j'ai noté qu'il y avait beaucoup moins d'élèves mécontents, que leur travail était fini et qu'à force de pratique, ils réussissaient à discuter entre eux pour se mettre d'accord.

Ainsi, une séance de musique spécifique durant laquelle ils devaient créer à quatre ou cinq une partition sur le thème des saisons, a été mise en place. Les élèves ont constitué eux-mêmes leur groupe de travail et avaient à leur disposition les instruments de musique, le mobilier de la classe, mais ils pouvaient également utiliser leur corps et leurs affaires personnelles (stylo, trousse, règle, équerre...). Durant les trente minutes qu'a duré la séance, ils sont très vite rentrés dans la tâche, ils ont commencé à échanger et à tester différents outils pour reproduire le son attendu.

Finalement, j'ai été surprise par la qualité du travail fourni et par la synergie de la classe, les écoliers étant vraiment unis pour cette activité.

Lors de la deuxième séance, ils ont terminé leur partition et ont commencé à s'entraîner pour réaliser leur création.

Enfin, lors de la troisième séance, les élèves ont présenté à la classe leur œuvre.

Ces séances de création musicale sont à la fois une cause et une conséquence de l'augmentation de la facilité avec laquelle les élèves travaillent en groupe.

Effectivement, c'est une conséquence dans la mesure où, une telle séance n'aurait pas été envisageable en début d'année, les élèves n'acceptant que très peu de travailler ensemble. Nous pouvons supposer que cette séance a pu être effectuée grâce aux actions exécutées en commun durant les séances antérieures de rythme qui permirent la naissance du travail de groupe.

Mais, cette séance de création collective est également une cause qui participe à favoriser le travail de groupe pour les élèves. En effet, lors de ce temps de création, les élèves continuent d'apprendre à échanger autour de leurs idées, à se mettre d'accord et à faire un choix final. De ce fait, ces compétences qu'ils acquièrent dans ce moment musical leur sont utiles dans les autres disciplines. Subséquemment, lorsque des binômes ou trinômes sont formés en français ou en mathématiques dans le but de réaliser ensemble un exercice, j'ai pu remarquer que tous les élèves échangeaient et participaient plus facilement qu'au début. Il serait intéressant de pouvoir continuer ces séances à plus long terme afin de voir l'évolution des capacités des élèves à travailler en groupe.

En ce qui concerne le retour au calme, il m'était assez difficile de l'obtenir rapidement entre deux séances. Le fait de sortir ou ranger un livre, une ardoise, un cahier, était source de bavardages pour les élèves. Durant les mois de septembre à novembre, il était rare que les élèves s'apaisent rapidement.

La fréquence « retour au calme rapide » a été évaluée à deux sur cinq durant les trois premiers mois, et nous pouvons voir qu'à partir du mois de décembre, elle est passée à trois et demi sur cinq. J'ai en effet pu constater que mes élèves étaient plus prompts pour se calmer avant les vacances de Noël. Les apprentissages ont été plus efficaces étant donné que les élèves étaient plus tranquilles et du temps a été gagné dans la mesure où ils étaient disponibles plus rapidement.

Enfin, les élèves avaient des difficultés à lever le doigt pour demander la parole. Ils étaient habitués à parler de manière spontanée ce qui n'était ni efficace ni respectueux, dans la mesure où ils se coupaient la parole. Ainsi, les élèves sont passés d'une fréquence de deux sur cinq, à quatre sur cinq en ce qui concerne la

levée du doigt pour la prise de parole. Nous pouvons donc constater une réelle amélioration et une baisse du volume sonore de la classe.

La musique a sûrement eu une action sur le retour au calme et la demande de prise de parole. Que ce soit durant les séances de rythme ou lors de la création musicale, les élèves doivent être calmes pour pouvoir jouer et écouter. La musique ne laisse pas la place aux paroles inopportunnes. Ils doivent se tenir prêts à partir au signal du chef d'orchestre (apprendre à être attentifs et calmes), à démarrer au bon moment (apprendre à se concentrer) et enfin, le rendu devant être audible, il leur est impossible de parler, au risque de se désynchroniser rythmiquement, ou de ne pas pouvoir réaliser ensemble leur création musicale. De plus, nous pouvons dire que jouer d'un instrument est à la musique ce que la parole est au français, les élèves devaient concevoir qu'ils ne pouvaient pas jouer quand ils le désiraient, mais uniquement lorsque c'était leur tour.

Il était nécessaire qu'ils saisissent l'analogie entre l'expression musicale et l'expression verbale. Lorsque nous voulons communiquer, un propos n'a de sens que lorsque celui-ci est audible et compréhensible par le récepteur. Or, au sein d'un groupe, les élèves doivent comprendre que pour être audibles et comprises, des paroles doivent pouvoir être entendues d'autrui et pour cela, en classe, il leur est donc nécessaire de lever le doigt (tout comme un musicien ne doit jouer que lorsque cela est appréciable et a un sens pour l'auditoire).

2.2. Analyse et recueil de l'hypothèse B

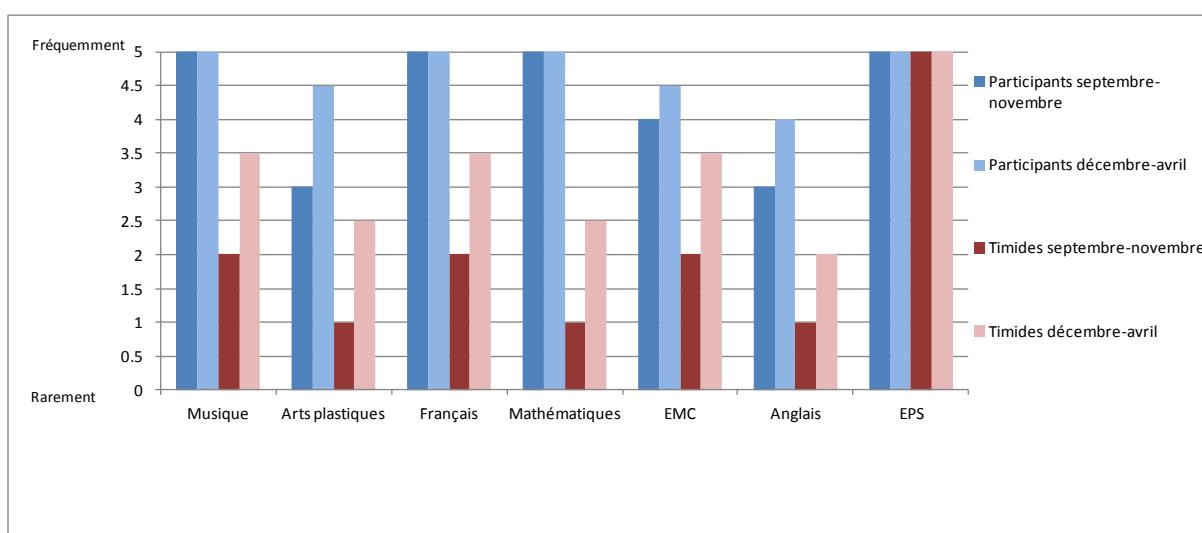


Figure 6 : évolution de la participation des élèves selon les disciplines

Passons maintenant à l'analyse des données relatives à l'hypothèse B qui est *le climat de classe devrait s'améliorer et permettre d'apprendre dans un cadre serein grâce à l'enseignement de l'éducation musicale qui permettrait aux élèves d'accroître leur confiance en eux et augmenterait leur participation dans les autres matières en classe*. Ainsi, dans ce graphique est représentée en bleu foncé, la fréquence de participation, durant les mois de septembre à novembre, des élèves considérés comment étant le groupe des élèves participants ; et en bleu clair la fréquence de participation de ces mêmes élèves durant les mois de décembre à avril. En rouge, il s'agit de la fréquence de participation des élèves les plus timides pour les mois de septembre à novembre et en rose, leur fréquence de participation pour les mois de décembre à avril.

Commençons par la musique. Nous pouvons constater que les élèves participants avaient déjà une très bonne participation et que celle-ci, évaluée à cinq sur cinq durant la phase d'observation, est restée similaire à partir de décembre. En revanche, la participation des élèves timides n'était que de deux sur cinq au début de l'année et elle est montée à trois et demi sur cinq à partir du mois de décembre. Nous pouvons donc voir que la participation des élèves les plus timides a augmenté.

En arts plastiques, la difficulté principale pour les élèves était de venir présenter leur dessin devant la classe pour expliquer ce qu'ils avaient voulu produire. En effet, se jugeant eux-mêmes, ils trouvaient facilement leur dessin « moche », « pas beau » et ne souhaitaient pas le montrer à la classe. Mais, une fois les séquences de musique mises en place, nous pouvons observer que les participations des deux groupes d'élèves ont augmenté, passant de trois à quatre et demi pour les participants et de un à deux et demi pour les timides. J'ai ainsi pu noter, qu'à partir du mois de février, les élèves étaient davantage volontaires pour venir présenter leurs travaux. Cette motivation est sûrement également à mettre en lien avec la baisse des moqueries et de la peur de se tromper, ainsi que l'augmentation de l'entraide au sein de la classe.

En ce qui concerne le français et les mathématiques, il y avait une très bonne contribution de la part des élèves participants qui n'a pas chuté une fois la mise en place des séquences de musique. Ces séances étaient vivantes au début de l'année, grâce à ce noyau d'élèves qui étaient très volontaires et avides de donner une réponse. Les plus timides quant à eux, ne participaient que très peu (deux sur cinq

en français et un sur cinq en mathématiques), mais à partir des mois de décembre-janvier, ces élèves devenaient plus nombreux à lever la main et ce, même s'ils doutaient de l'exactitude de leur réponse. En français, leur participation est donc passée à trois et demi sur cinq et en mathématiques à deux et demi sur cinq. Ainsi, les leçons sont devenues de plus en plus animées et il a été possible de créer de réels échanges entre les élèves ; chacun n'hésitant pas à s'exprimer sur ce qu'il ressentait, à donner son avis (pour donner un titre à l'épisode de l'histoire lue par exemple), ou à expliciter une procédure (en mathématiques notamment).

En ce qui concerne l'EMC (enseignement moral et civique), nous pouvons voir qu'il y a également une hausse de la participation pour tous les élèves. En effet, les sujets abordés appellent parfois à débattre, ce qui crée une certaine réserve de la part des élèves. Toutefois, la collaboration des participants est passée de quatre à quatre et demi sur cinq, quand celle des timides est passée de deux à trois et demi sur cinq. Ainsi, nous pouvons établir qu'il y a une hausse de la participation dans cette discipline également.

L'anglais en revanche, a posé des difficultés même aux plus téméraires. Effectivement, devoir parler dans une nouvelle langue, s'exprimer face aux camarades, se tromper sur la prononciation, a été assez difficile pour tous au début. Cependant, au cours des mois, les langues se sont déliées et les élèves coopéraient davantage. Les participants sont passés de trois à quatre sur cinq et les timides de un à deux sur cinq. Les mois passant, les élèves ont d'ailleurs réussi à communiquer légèrement entre eux, ce qui est un réel point positif pour les échanges en anglais au sein de la classe.

Enfin, en EPS, (éducation physique et sportive), la participation n'a jamais été un problème. Les élèves ont eu de la course longue sur le stade, de septembre à mi-décembre, jeux de lutte, de mi-décembre à février et enfin, entraînement au cross sur la colline, de début mars à mi-avril. Ils sont tout de suite rentrés dans la tâche pour ces activités, s'encourageant davantage au cours des mois écoulés. Ainsi, ils se sont soutenus et ont dû courir en groupe durant la course de durée, et les contacts physiques n'ont pas été un frein pour la lutte. Néanmoins, j'ai pu noter que pour l'entraînement au cross, évoluer ensemble en petites foulées a été plus difficile qu'au début de l'année. Cette difficulté était sûrement liée au fait que le nombre d'élèves par groupe était plus conséquent (nombre imposé par l'organisation) que lors des séances de course de durée sur le stade. De plus, le terrain n'était pas propice à ce

genre de dispositif dans la mesure où il est étroit, cahoteux et avec quelques côtes et descentes. De ce fait, face au court temps accordé pour l'entraînement, les élèves ont dû apprendre à gérer leur propre effort, ainsi que leur place dans le groupe, ce qui leur a causé quelques difficultés. Toutefois, l'effort fourni a été probant étant donné que la classe a terminé première de sa catégorie.

Comme nous pouvons le voir, la participation des élèves a augmenté dans toutes les disciplines. Nous pouvons supposer que les séances de musique ont aidé à générer ces améliorations. Effectivement, les élèves furent amenés à diriger la classe, à se tromper, à chanter, à être en rythme et à s'ouvrir aux autres grâce à la musique. Ils ont ainsi pu dédramatiser certaines situations, comme se tromper devant tout le monde par exemple. Indirectement, nous pouvons supposer qu'ils ont intégré le fait que se tromper fait entièrement partie des apprentissages et qu'ils ont le droit à l'erreur, ce qui expliquerait l'augmentation de la participation de tous les élèves dans les autres matières.

D'autre part, la musique ayant à priori favorisé la diminution des moqueries et l'augmentation de l'entraide, nous pouvons estimer qu'elle a participé sur ces deux tableaux à favoriser la contribution des élèves en classe.

3. Validation ou non des hypothèses

Au vu des analyses décrites ci-dessus, nous pouvons dire que l'hypothèse A paraît validée. En effet, la cohésion de groupe et le vivre ensemble semblent avoir été renforcés grâce aux séances de musique. Comme nous avons pu le voir, les comportements inappropriés ont diminué en faveur d'attitudes d'entraide permettant d'obtenir un climat de classe plus serein. Les élèves s'aidaient aisément et volontairement, le niveau sonore a également diminué et ils respectaient la parole d'autrui, ce qui favorise les apprentissages.

De plus, au vu des résultats relatifs à la participation des élèves en classe, nous voyons que leur contribution n'a cessé d'augmenter dans l'année. Nous pouvons constater que la confiance des élèves s'est élevée, ce qui a entraîné un accroissement de leur participation dans l'ensemble des matières. De fait, l'hypothèse B semble elle aussi validée.

4. Les limites

Toutefois, même si les hypothèses s'avèrent validées, nous ne pouvons être sûrs à 100% que ces résultats soient liés au seul fait des séances de musique. En effet, le climat instauré en classe a permis de favoriser les apprentissages dans une certaine sérénité, mais différentes activités dont l'objectif était similaire ont également été menées au sein de la classe durant cette année.

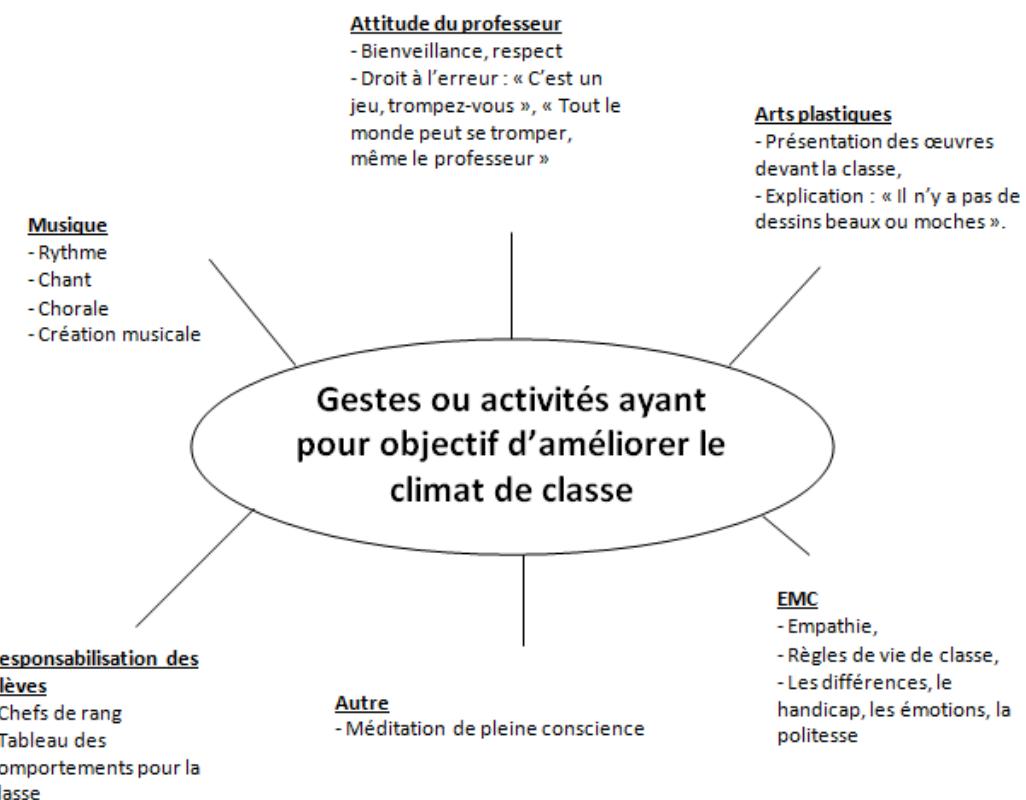


Figure 7 : gestes ou activités ayant pour objectif d'améliorer le climat de classe

De ce fait, en plus de la musique, l'attitude du professeur a sans doute joué un rôle dans l'augmentation de la participation des élèves. La bienveillance, le respect portés aux élèves, ainsi que ses paroles attestant que tout le monde a le droit à l'erreur et peut se tromper, même lui, a pu permettre à certains élèves de se débloquer et « d'oser faire », « d'oser tenter », « d'oser se tromper ».

Cette « peur de se tromper » a sûrement également diminué grâce aux séances d'arts plastiques. Devant la classe, les élèves furent amenés à présenter leur dessin, dessin dans lequel ils ne croyaient pour la plupart pas du tout (« Mais maîtresse,

c'est trop moche ! »). Au fur et à mesure, ils se sont rendu compte que les erreurs considérées n'en étaient pas forcément, et, quand bien même, se tromper participe à l'apprentissage. Ceci a sans doute renforcé leurs essais-erreurs dans d'autres disciplines et permis une augmentation de leur participation.

De plus, en ce qui concerne l'apprentissage du vivre ensemble, les séquences d'EMC ont sûrement eu un impact important sur cet aspect. L'empathie y a été développée, les élèves apprenant à se mettre à la place des autres en travaillant notamment sur les différences, le handicap, les émotions et la politesse.

En outre, grâce au travail sur les règles de vie de classe et sur les droits et les devoirs des élèves, ils ont compris que ces règles étaient liées à un devoir, mais aussi à un droit. De ce fait, elles ont peut-être été prises en compte plus facilement, ce qui pourrait avoir permis la diminution des punitions qui étaient en rapport avec le non-respect de ces règles.

La rapidité du retour au calme a également pu être améliorée avec la méditation de pleine conscience, exercice qui a été mis en place dans la classe au cours du mois de janvier afin d'aider les élèves à s'apaiser. Dès la première séance, des élèves en ont ressenti les bénéfices (« Je me sens bien » ; « Je me sens mieux qu'avant », « Je me sens plus calme »). Au cours des mois de mars et avril, alors que je n'avais pas indiqué le temps « relaxation » dans l'emploi du temps de la journée, des élèves sont venus me demander si nous allions « quand même le faire ». A ce moment, j'ai conclu qu'un bien-être était réellement procuré à certains élèves. Néanmoins, les exercices se font sur les tables ou sur le sol, qui sont des supports durs, ce qui est un obstacle à la détente : les élèves ont des difficultés à trouver une position confortable. De fait, ils m'ont avoué qu'ils n'arrivaient pas à se concentrer entièrement et qu'ils pourraient « mieux faire » s'ils étaient mieux installés.

La mise en place de chefs de rang a également permis de responsabiliser les élèves pour se ranger. Deux élèves désignés quotidiennement étaient chargés de s'assurer de la bonne formation du rang et du silence des élèves pour pouvoir entrer en classe. De fait, ils ont tous dû jouer ce rôle au cours de l'année et se sont rendu compte de la difficulté de faire taire les camarades. Ainsi, par entraide ou par

cohésion, les élèves devenaient silencieux plus rapidement grâce à ce dispositif. L'empathie envers l'autre a donc été renforcée, le retour au calme devenait également plus rapide. Les élèves étaient également fiers de se gérer tout seuls, ce qui a aidé à renforcer leur cohésion de groupe.

Enfin, un tableau des comportements pour la classe a été instauré mi-mars. Les attitudes notées étaient le rang extérieur, le rang intérieur, les bavardages et les comportements inappropriés qui pouvaient avoir lieu durant la journée. Le matin, toute la classe était dans le vert. Quatre couleurs, vert, bleu, rouge et noir, permettaient aux élèves de savoir si c'était « bien » ou « moins bien », le vert étant un comportement parfait, le noir un comportement à revoir d'extrême urgence. Ce tableau avait pour objectif de leur faire comprendre que même si dans une classe, chaque élève est un individu, leurs actes ou leurs comportements avaient des conséquences sur tout le groupe. De ce fait, ils devaient apprendre à comprendre que leurs attitudes se répercutaient sur eux, mais également sur tous leurs camarades. Chacun avait la responsabilité du climat de classe et donc des apprentissages des uns et des autres. En contrepartie, si la classe, à la fin de la journée était dans le vert ou dans le bleu, dix minutes de lecture offerte leur seraient accordées. En outre, ils pourraient également choisir leur activité « temps libre ». Grâce à ce dispositif, les élèves se sont calmés plus rapidement, les bavardages cessaient plus vite, et leur comportement en classe s'est également amélioré.

Outre ces activités mises en place dans la classe, il faut signaler qu'étant à mi-temps, la durée de présence en classe était relativement courte ce qui n'a pas permis aux élèves d'avoir une régularité journalière dans la pratique musicale. De ce fait, peut-être aurions nous pu constater que les bénéfices auraient été meilleurs s'ils avaient pu avoir et faire de la musique de manière quotidienne.

Ajoutons à cela l'amélioration de la qualité de mes gestes professionnels au cours de ces dix mois. Arrivée sans expérience début septembre, cela a pu avoir un impact sur le comportement des élèves en début d'année et donc, fausser les résultats des observations durant le premier trimestre.

De plus, j'ai su par la suite que certains élèves (faisant partie des timides) avaient commencé le théâtre. Cette activité a dû également les aider à mieux se

positionner au sein de la classe, étant donné qu'ils prenaient confiance en eux et participaient davantage.

En conclusion, tout est lié. Nous avons commencé par la musique, ce qui a permis aux élèves d'être ensemble, de jouer ensemble, de se tromper ensemble. Ceci a favorisé la cohésion de groupe et ils ont commencé à s'entraider dans d'autres matières. En musique, ils ont été amenés à être « chef d'orchestre », ce qui a développé chez eux la notion de droit à l'erreur. Tous ont rencontré des difficultés et se sont trompés. De ce fait, ils sont devenus plus tolérants face aux erreurs des autres et les quelques moqueries existantes ont fini par cesser durant l'année. De plus, cet exercice de chef d'orchestre a aidé les élèves à oser tenter, ce qui a par la suite augmenté leur participation ainsi que l'entraide dans les autres disciplines. L'augmentation de participation s'est aussi ressentie durant les séances d'arts plastiques. Les élèves étaient en effet moins réfractaires à venir présenter leur dessin. Néanmoins, ces présentations de dessins devant la classe ont, comme nous avons pu le voir, elles aussi généré une hausse de la participation des élèves. De plus, nous avons vu que durant les séances de musique les élèves bavardaient moins et redevenaient calmes plus rapidement, ce qui impactait positivement la suite de la journée. Cependant, les exercices de relaxation mis en place avaient pour objectifs la diminution des bavardages et d'aider les élèves à se calmer. Ces exercices, répétés une à deux fois par semaine ont certainement favorisé ces effets positifs. Enfin, le tableau des comportements a fait prendre conscience aux élèves que leur place est importante et qu'elle peut avoir des conséquences positives ou négatives sur le groupe. Effectivement, les élèves, désirant rester dans le vert, essayaient d'adopter le comportement attendu (se ranger, se taire, cesser rapidement les bavardages...). Pour terminer, l'EMC, a favorisé l'apprentissage du vivre ensemble et le respect des règles, ce qui a aussi eu pour résultat d'améliorer l'attitude des élèves en classe.

De fait, même si l'éducation musicale semble avoir été génératrice d'un climat de classe serein favorisant les apprentissages, je pense que chaque outil, chaque activité, chaque geste professionnel a eu un impact sur le groupe-classe.

Pour terminer, un de mes objectifs est de faire en sorte que mes élèves se sentent bien au sein du groupe. Le proverbe dit d'ailleurs que la musique adoucit les mœurs, je pense donc que c'est un outil primordial à utiliser et à développer dans mes classes.

De surcroît, comme nous avons pu le voir, la pratique musicale possède des bienfaits et participent à la socialisation, favorise la concentration et l'attention, aide à l'apprentissage du vivre ensemble et crée une culture commune. D'après l'expérience menée au sein de ma classe cette année, j'ai pu constater quelques bénéfices que nous pouvons sans doute relier à cette pratique. C'est pour cela que durant les années à venir, je m'efforcerai de développer une pratique musicale en classe et que je continuerai à observer les effets sur le comportement des élèves.

D'autre part, j'envisage également d'être accompagnée par des musiciens intervenants afin de pouvoir offrir aux élèves une pratique et une éducation musicale approfondie.

De plus, je désirerais également, dans la mesure du possible, concevoir un projet afin d'intégrer ma classe au dispositif « orchestre à l'école », pour pouvoir proposer à mes élèves une réelle pratique instrumentale et orchestrale.

Néanmoins, je souhaiterais coupler cette activité avec l'éducation physique et sportive, qui est, elle aussi, génératrice de vivre ensemble et qui pourrait également créer un climat de classe serein, favorisant les apprentissages. En effet, l'an prochain je risque d'être mutée dans des quartiers sensibles. Or, comme nous l'avons vu en UE 44 avec Frédéric SAUJAT lors de la conférence sur les classes difficiles, il est nécessaire de mettre ces élèves au travail afin d'obtenir un climat de classe permettant les apprentissages. Cependant, ces élèves, parfois en [(très) grande] difficulté perdent confiance en eux. Ce professeur a insisté sur le fait qu'il faut établir une relation pédagogique structurante grâce à un enseignant ferme et humain, que ce soit dans sa posture, son attitude ou ses valeurs. Je pense que le sport et la musique peuvent ensemble, aider à transmettre des valeurs, à redonner confiance aux élèves et à créer une cohésion de groupe, ainsi qu'à faire le lien entre eux et le professeur dans le but de faciliter la transmission des savoirs.

Partie 3 : Bibliographie

1. Ouvrage

- Soulard, B. (2008). *L'éducation musicale : une pratique nécessaire au sein de l'école*. Paris : L'Harmattan. P14-15.

2. Documents en ligne

- Bolduc, J. (2014). *Recensement d'études scientifiques : les bienfaits de l'enseignement et de la pratique de la musique*. FHOSQ : Fédération des Harmonies et des Orchestres Symphoniques du Québec.

Ce document est un recensement d'études scientifiques commandé par la FHOSQ, la Fédération des Harmonies et des Orchestres Symphoniques du Québec et paru en 2014. Le directeur scientifique est Jonathan Bolduc, directeur du laboratoire de recherche Mus-Alpha, et professeur à la Faculté d'Education de l'Université d'Ottawa. Ce document est un condensé des principaux bienfaits de l'enseignement et de la pratique de la musique. Ainsi, il est très intéressant car nous pouvons trouver des réponses à différentes interrogations, notamment sur l'intérêt d'encourager l'éducation musicale à l'école, si la musique participe à l'intégration sociale des jeunes, si elle aide les jeunes à apprendre etc... Les études scientifiques sur lesquelles le document se base ont été réalisées au cours des quinze dernières années et démontrent que les bienfaits de l'enseignement et de la pratique de la musique à l'école ont un impact positif sur les élèves.

- Canat de Chizy, E. (2008). *L'importance de l'enseignement de la musique dans l'éducation*. Académie des Beaux-Arts. Repéré à : http://www.academie-des-beaux-arts.fr/actualites/travaux/seances_cinq_academies/2008_Canat_de_Chizy.pdf

- Conseil Régional de la Culture Saguenay-Lac-Saint-Jean. (2008). *Les bénéfices reliés à l'apprentissage de la musique*. Repéré à : <http://docplayer.fr/9156360-Les-benefices-relies-a-l-apprentissage-de-la-musique-document-de-travail-prepare-par-le.html>

Cet écrit est un document de travail préparé par le Conseil Régional de la Culture SLSJ (Saguenay Lac Saint Jean – Canada), paru en 2008 et qui traite des bénéfices reliés à l'apprentissage de la musique pour un jeune. Ce texte possède également deux annexes regroupant les textes de référence dont se sont servis les auteurs pour établir le document. Ces annexes sont assez intéressantes, dans la mesure où elles englobent des textes d'origines diverses (articles de journaux, article du périodique Science et vie, articles scientifiques sur le cerveau musical...). Toutefois, il faut se méfier, les sources n'étant pas systématiquement citées.

- Ducros, C. (2010). *Faire de la musique au collège dope les résultats scolaires*. Le Figaro. Repéré à : <http://www.lefigaro.fr/actualite-france/2010/12/23/01016-20101223ARTFIG00659-faire-de-la-musique-au-college-dope-les-resultats-scolaires.php>
- Kubik, S. (2016). *L'école harmonique : quand la musique apprend le vivre ensemble*. France Musique. Repéré à : <http://www.francemusique.fr/actual-musicale/ ecole-harmonique-quand-la-musique-apprend-le-vivre-ensemble-133257>

Cet article, paru en juin 2016 (assez récent donc) dans le journal Le Figaro raconte l'expérience d'un orchestre à l'école vécue dans une école de Rouen. Ainsi, la journaliste évoque le cheminement parcouru par les élèves et l'équipe enseignante depuis le début de l'aventure, jusqu'au concert de fin d'année. La journaliste a interviewé une professeure des écoles qui explique quels sont les bienfaits de la pratique orchestrale pour ses élèves et les impacts que cette pratique a également sur la famille. C'est donc un article intéressant, dans la mesure où il permet d'avoir un retour assez concret sur les impressions des protagonistes qui vivent et qui font vivre ce projet d'orchestre à l'école.

- Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche. (2015). *Annexe 1 Programme d'enseignement du cycle des apprentissages fondamentaux (cycle 2)*. Education.gouv.fr. Repéré à : http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=94753
- Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche. (2015). *Bulletin Officiel spécial n°11 du 26 novembre 2015*. Education.gouv.fr. Repéré à : http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?pid_bo=33400
- Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche. (2016). *De la maternelle au baccalauréat, l'éducation artistique et culturelle*. Education.gouv.fr. Repéré à : <http://www.education.gouv.fr/cid20725/l-education-artistique-et-culturelle.html>

Ce document est sur le site ministériel du Ministère de l'Education Nationale de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche. Il traite de l'éducation artistique et culturelle de la maternelle à la terminale. Ainsi, nous pouvons y retrouver : les différents objectifs de l'éducation artistique et culturelle, des précisions sur le PEAC (le Parcours d'Education Artistique et Culturelle) et divers renseignements sur la pratique de la musique ainsi que l'enseignement des arts à l'école. Ce document est intéressant parce qu'il est de source sûre et qu'il fournit également des liens vers d'autres circulaires ou publications officielles, ce qui peut permettre d'étoffer des pistes de recherches.

- Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche. (2002). *Enseignements élémentaire et secondaire. Enseignements artistiques. Classes à horaires aménagés musicales dans les écoles élémentaires et les collèges*. Education.gouv.fr. Repéré à : <http://www.education.gouv.fr/botexte/bo020829/MENE0201870C.htm>

- Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche. (2012). *Enseignements primaire et secondaire. Actions éducatives. Développement des pratiques orchestrales à l'école et au collège.* Education.gouv.fr. Repéré à http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=58990

Ce document est officiel et traite du développement des pratiques orchestrales à l'école et au collège. Dans une première partie, il rappelle les bienfaits de la pratique musicale à l'école. Dans une deuxième partie, il aborde les différentes possibilités d'organisation d'un projet de pratique orchestrale au sein d'un établissement scolaire, ceci allant de la pratique artistique en classe organisée par le professeur à l'ouverture d'une classe à horaires aménagés (CHAM). Enfin, dans une dernière partie, il rappelle les objectifs, les éléments à prendre en considération pour définir un tel projet et fait un point sur la pédagogie à utiliser. Ce document peut être intéressant en fonction de ce que nous recherchons. Toutefois, seule la première partie m'a été utile, la seconde étant davantage axée sur les démarches à suivre pour organiser un orchestre à l'école.

- Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche. (2015). *Horaires d'enseignement des écoles maternelles et élémentaires.* Education.gouv.fr. Repéré à http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=95203
- Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche. (2016). *Les enseignements et l'éducation artistiques : une éducation de la sensibilité par la sensibilité.* Eduscol. Repéré à : http://cache.media.eduscol.education.fr/file/Arts_plastiques_et_education_musicale/44/8/8_RA_C2_C3_EEA_Education-sensibilite_570448.pdf
- Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche. (2016). *Place du corps en éducation musicale.* Eduscol. Repéré à : http://cache.media.eduscol.education.fr/file/Arts_plastiques_et_education_musicale/45/7/11_RA_C2_C3_Place_du_corps_EM_570457.pdf

- Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche. (2013). *Référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation*. Education.gouv.fr. Repéré à : http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=73066
- Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche. (2016). *Sens et enjeux de la pratique en éducation musicale*. Eduscol. Repéré à : http://cache.media.eduscol.education.fr/file/Arts_plastiques_et_education_musicale/45/5/10_RA_C2_C3_Sens-enjeux-pratique-EM_570455.pdf
- Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche. (2015). *Socle commun de connaissances, de compétences et de culture*. Education.gouv.fr. Repéré à : http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=87834#socle_commun
- Pech, M-E. (2012). *La musique à l'école, un instrument d'intégration*. Le Figaro. Repéré à : <http://www.lefigaro.fr/actualite-france/2012/01/17/01016-20120117ARTFIG00740-la-musique-a-l-ecole-un-instrument-d-integration.php>
- Quilcaille, C. (2012). *Impact et rayonnement d'un projet musical sur une classe multiculturelle – Place et rôle du musicien intervenant* (Mémoire de recherche, Université d'Orléans, IUFM centre Val de Loire). P11-23.

Ce document est un mémoire de recherche soutenu en 2012, dans le cadre d'un Master Métiers de l'Education, de l'Enseignement, de la Formation et de l'Accompagnement, dans les disciplines Sciences de l'Education et Didactique de la Musique, au sein de l'Université d'Orléans, IUFM Centre Val de Loire. Les pages 11 à 23 ont retenu mon attention, et plus particulièrement, à partir de la page 19, dans la mesure où l'auteur aborde la socialisation et la musique, avec notamment une première partie dans laquelle elle définit ce qu'est la socialisation, une deuxième qui aborde la socialisation, l'école et la musique en deux points : savoir écouter pour

communiquer, le pouvoir affectif de la musique. Ensuite, une troisième partie approche la socialisation, l'individualisation et la musique, suivie d'une quatrième, puis d'une cinquième, qui parlent d'une émotion partagée et du travail d'ouverture culturelle.

Annexes

1. Annexe 1 : tableaux d'observation de septembre à novembre pour l'hypothèse A

	0(rarement)	0.5	1	1.5	2	2.5	3	3.5	4	4.5	5(fréquemment)
Disputes									X		
Bagarres	X										
Chamailleries											X
Capacité d'intégration											

Tableau 2 : état des lieux observation comportements cour de récréation septembre-novembre

	1(rarement)	2	3	4	5(fréquemment)
Moqueries				X	
Entraide	X				
Peur de se tromper					X
Travail en groupe facilité		X			
Retour au calme rapide		X			
Lève le doigt		X			
Punitions			X		

Tableau 3 : état des lieux observation comportements en classe septembre-novembre

2. Annexe 2 : tableaux d'observation de septembre à novembre pour l'hypothèse B

	1(rarement)	2	3	4	5(fréquemment)
Elèves timides		X			
Elèves participants					X

Tableau 4 : observation participation en musique septembre-novembre

	1(rarement)	2	3	4	5(fréquemment)
Elèves timides	X				
Elèves participants			X		

Tableau 5 : observation participation en arts plastiques septembre-novembre

	1(rarement)	2	3	4	5(fréquemment)
Elèves timides		X			
Elèves participants					X

Tableau 6 : observation participation en français septembre-novembre

	1(rarement)	2	3	4	5(fréquemment)
Elèves timides	X				
Elèves participants					X

Tableau 7 : observation participation en mathématiques septembre-novembre

	1(rarement)	2	3	4	5(fréquemment)
Elèves timides		X			
Elèves participants				X	

Tableau 8: observation participation en enseignement moral et civique septembre-novembre

	1(rarement)	2	3	4	5(fréquemment)
Elèves timides	X				
Elèves participants			X		

Tableau 9 : observation participation en anglais septembre-novembre

	1(rarement)	2	3	4	5(fréquemment)
Elèves timides					X
Elèves participants					X

Tableau 10 : observation participation en éducation physique et sportive septembre-novembre

3. Annexe 3 : tableaux d'observation de décembre à avril pour l'hypothèse A

	0(rarement)	0.5	1	2	3	4	5(fréquemment)
Disputes				X			
Bagarres	X						
Chamailleries					X		
Capacité d'intégration							X

Tableau 11 : observation comportements cour de récréation décembre-avril

	1(rarement)	1.5	2	2.5	3	3.5	4	4.5	5(fréquemment)
Moqueries	X								
Entraide									X
Peur de se tromper			X						
Travail en groupe facilité							X		
Retour au calme rapide						X			
Lève le doigt							X		
Punitions			X						

Tableau 12 : observation comportements en classe décembre-avril

4. Annexe 4 : tableaux d'observation de décembre à avril pour l'hypothèse B

	1(rarement)	1.5	2	2.5	3	3.5	4	4.5	5(fréquemment)
Elèves timides						X			
Elèves participants									X

Tableau 13 : observation participation en musique décembre-avril

	1(rarement)	1.5	2	2.5	3	3.5	4	4.5	5(fréquemment)
Elèves timides				X					
Elèves participants								X	

Tableau 14 : observation participation en arts plastiques décembre-avril

	1(rarement)	1.5	2	2.5	3	3.5	4	4.5	5(fréquemment)
Elèves timides						X			
Elèves participants									X

Tableau 15 : observation participation en français décembre-avril

	1(rarement)	1.5	2	2.5	3	3.5	4	4.5	5(fréquemment)
Elèves timides				X					
Elèves participants									X

Tableau 16 : observation participation en mathématiques décembre-avril

	1(rarement)	1.5	2	2.5	3	3.5	4	4.5	5(fréquemment)
Elèves timides						X			
Elèves participants								X	

Tableau 17 : observation participation en enseignement moral et civique décembre-avril

	1(rarement)	1.5	2	2.5	3	3.5	4	4.5	5(fréquemment)
Elèves timides			X						
Elèves participants							X		

Tableau 18 : observation participation en anglais décembre-avril

	1(rarement)	1.5	2	2.5	3	3.5	4	4.5	5(fréquemment)
Elèves timides									X
Elèves participants									X

Tableau 19 : observation participation en éducation physique et sportive décembre-avril

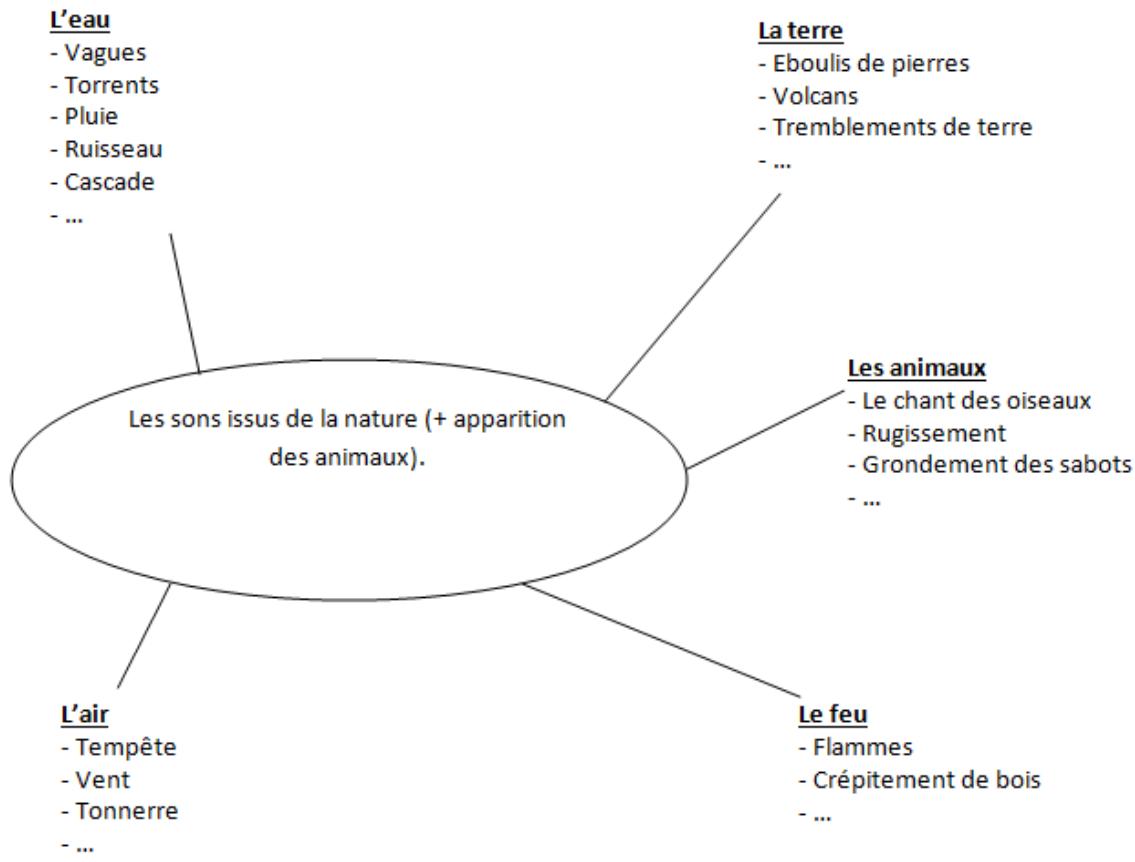
Domaine d'activité : musique		Séquence 4 : les jeux rythmiques	Niveau : CE1 (Cycle des apprentissages fondamentaux)
Bulletin officiel du 26 novembre 2015	Chanter *Reproduire un modèle rythmique Explorer et imaginer *Expérimenter les paramètres du son : intensité, hauteur, timbre, durée *Posture du musicien : écouter, respecter l'autre, jouer ensemble *Diversité des matériaux sonores		
Domaine du socle concerné	➤ Domaine 1 : les langages pour penser et communiquer Comprendre, s'exprimer en utilisant la langue française à l'oral et à l'écrit Comprendre, s'exprimer en utilisant les langages des arts et du corps ➤ Domaine 2 : les méthodes et outils pour apprendre Organisation du travail personnel Coopération et réalisation de projets ➤ Domaine 3 : la formation de la personne et du citoyen Expression de la sensibilité, respect des autres ➤ Domaine 5 : les représentations du monde et l'activité humaine Invention, élaboration, production		
Prérequis	➤		
Remarques	Cette séquence a pour objectif d'établir une évaluation diagnostique des élèves : - arrivent-ils à reproduire le rythme demandé ou ont-ils des difficultés ? - arrivent-ils à partir au signal ? - sans leur demander : sont-ils attentifs au rythme ? Font-ils du bruit ou au contraire sont-ils silencieux ? (juste avant la mise en activité). - sont-ils bruyants ou silencieux durant les changements de phase ? (distribution des instruments). Le silence revient-il plus ou moins rapidement que dans les autres matières ?		

Domaine d'activité : musique				Séquence : les jeux rythmiques	Niveau : CE1
Séance n°1 : Mise en place		Objectifs :		Compétences :	
Durée : 30 min		<ul style="list-style-type: none"> - Evaluation diagnostique sur le niveau des élèves : écoute, mise en place, reproduction rythmique, attitude 		Chanter *Reproduire un modèle rythmique Explorer et imaginer *Expérimenter les paramètres du son : intensité, hauteur, timbre, durée *Posture du musicien : écouter, respecter l'autre, jouer ensemble *Diversité des matériaux sonores.	
Déroulement de la séance					
Phases	Durée	Organisation pédagogique	Consigne / Déroulement		Matériel et support
• <u>Mise en situation</u>	5	Collective	<ul style="list-style-type: none"> • PE : utilise son corps pour créer un rythme : mains, cuisses, voix, pieds, sauts, taper sur les bras, taper sur la tête, chut, langue, doigts, souffle avec la main sur la bouche (comme les indiens), pigeon ! Remédiation si nécessaire. • 		
• <u>Réinvestissement</u>	5	Collective	<ul style="list-style-type: none"> • Un élève vient au tableau et propose un nouveau rythme à chaque fois en utilisant son corps. Faire venir plusieurs élèves. • Utilisation du corps, de la voix : fort, moins fort, aigue, grave... 		
• <u>Instrument</u>	10	Collective	<ul style="list-style-type: none"> • PE : prend un instrument, fait un rythme et les élèves doivent reproduire. • PE : interroge par rangées. • PE : jouer plus ou moins fort, commencer à mettre des nuances d'intensité. 		Instrument
• <u>Mise en activité</u>	10	Collective	<ul style="list-style-type: none"> • Faire venir un élève au tableau. Il doit donner un rythme à la classe (si le rythme est trop compliqué, lui indiquer pour commencer), donner le départ et les autres élèves doivent reproduire. Faire venir plusieurs élèves-chef d'orchestre. 		

Domaine d'activité : musique				Séquence : les jeux rythmiques	Niveau : CE1
Séance n°2 : Groupes et jeux de rythmes	Durée : 20 min	Objectifs :		Compétences :	
		<ul style="list-style-type: none"> - Mise en place de groupe pour les jeux rythmiques : observation de l'attitude des élèves lorsqu'ils ne doivent pas jouer. 		Chanter *Reproduire un modèle rythmique Explorer et imaginer *Expérimenter les paramètres du son : intensité, hauteur, timbre, durée *Posture du musicien : écouter, respecter l'autre, jouer ensemble *Diversité des matériaux sonores	
Déroulement de la séance					
Phases	Durée	Organisation pédagogique	Consigne / Déroulement		Matériel et support
<u>Phase 1 :</u> • Rappel	5	Collective	<ul style="list-style-type: none"> • PE : rythme avec le corps puis avec un instrument. Les élèves doivent reproduire. • Un élève chef d'orchestre vient au tableau : il indique un rythme, les autres doivent reproduire. Faire venir plusieurs élèves chef d'orchestre. 		Corps puis instrument
<u>Phase 2 :</u> • 2 Chefs d'orchestre	5	Groupes : classe divisée en deux	<ul style="list-style-type: none"> • Un chef d'orchestre pour chaque groupe qui tourne et qui décidera du rythme et du départ. • Avec le corps uniquement. 		Corps
<u>Phase 3 :</u> • 2 chefs d'orchestre	10	Groupes : classe divisée en deux	<ul style="list-style-type: none"> • Même disposition et même exercice que ci-dessus mais utilisation des instruments. • PE : aide le chef d'orchestre et les élèves en difficultés. 		Un instrument pour chaque élève

Domaine d'activité : musique		Séquence 5 : l'Homme et la musique	Niveau : CE1 (Cycle des apprentissages fondamentaux)
		Nombre de séances : 3 et 4	
Période 3			
Bulletin officiel du 26 novembre 2015	<p>Explorer, imaginer</p> <ul style="list-style-type: none"> *Imaginer des représentations graphiques ou corporelles de la musique *Inventer une organisation simple à partir d'éléments sonores travaillés *Posture du musicien : écouter, respecter l'autre, jouer ensemble. *Expérimenter les paramètres du son : intensité, hauteur, timbre, durée *Diversité des matériaux sonores <p>Echanger, partager</p> <ul style="list-style-type: none"> *Exprimer des émotions, ses sentiments et ses préférences artistiques *Ecouter et respecter l'avis des autres et l'expression de leur sensibilité *Vocabulaire adapté à l'expression de son avis *Respecter les règles et les exigences d'une production musicale collective *Condition d'un travail collectif : concentration, écoute, respect... *Règles et contraintes du travail collectif <p>Chanter</p> <ul style="list-style-type: none"> *Reproduire un modèle mélodique, rythmique 		
Domaine du socle concerné	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Domaine 1 : les langages pour penser et communiquer Comprendre, s'exprimer en utilisant la langue française à l'oral et à l'écrit Comprendre, s'exprimer en utilisant les langages des arts et du corps ➤ Domaine 2 : les méthodes et outils pour apprendre Organisation du travail personnel Coopération et réalisation de projets ➤ Domaine 3 : la formation de la personne et du citoyen Expression de la sensibilité, respect des autres ➤ Domaine 5 : les représentations du monde et l'activité humaine Invention, élaboration, production 		
Prérequis	<ul style="list-style-type: none"> ➤ 		
Remarques			

Domaine d'activité : musique				Séquence : l'Homme et la musique	Niveau : CE1
Séance n°1 : L'Homme et la musique		Objectifs :		Compétences :	
Durée : 35 min					
Déroulement de la séance					
Phases	Durée	Organisation pédagogique	Consigne / Déroulement		Matériel et support
<u>Phase 1 :</u> • Enrôlement	10	Collective	<ul style="list-style-type: none"> Présentation du thème : la musique au temps des premiers Hommes. Demander aux élèves ce que cela leur évoque. A quoi pouvait ressembler la musique au temps des premiers Hommes ? Imaginez les sons de la Terre avant l'apparition de l'animal et de l'Homme ? Quels-sont les sons uniquement issus de la nature ? Reproduire au tableau la carte heuristique. Imaginez les sons avec l'apparition des animaux. 		Carte heuristique
<u>Phase 2 :</u> • Institutionnalisation	5	Collective	<ul style="list-style-type: none"> Apport de connaissances p72. 		Livre p72
<u>Phase 3 :</u> • Dessiner la musique	20	Individuel	<ul style="list-style-type: none"> Prolongement avec les arts plastiques : dessinez la nature, avec ou sans animaux, en pleine expression sonore. (Lister au tableau les différentes idées des élèves) 		
<u>Phase 4 :</u> • Présentation	10	Collective	<ul style="list-style-type: none"> Quelques élèves viendront au tableau présenter leur dessin et reproduire les sons qu'ils imaginent. Expliquer pourquoi ce choix. Les autres peuvent réagir : dire pourquoi on a aimé, pas aimé etc... 		



Domaine d'activité : musique				Séquence : l'Homme et la musique	Niveau : CE1
Séance n°2 : Partition		Objectifs : - Codification graphique du mouvement sonore : créer une « partition ». Remarque : cette séance devra peut-être être réalisée en deux fois en fonction de l'avancée des élèves.		Compétences : Explorer et imaginer *Imaginer des représentations graphiques ou corporelles de la musique *Inventer une organisation simple à partir d'éléments sonores travaillés *Posture du musicien : écouter, respecter l'autre, jouer en ensemble. Echanger et partager *Ecouter et respecter l'avis des autres et l'expression de leur sensibilité *Respecter les règles et les exigences d'une production musicale collective *Condition d'un travail collectif : concentration, écoute, respect... *Règles et contraintes du travail collectif	
Déroulement de la séance					
Phases	Durée	Organisation pédagogique	Consigne / Déroulement		Matériel et support
<u>Phase 1 :</u> • Enrôlement	5	Collective	<ul style="list-style-type: none"> Annoncer aux élèves qu'aujourd'hui on va créer une musique tous ensemble, que l'on essaiera de reproduire à la fin de la séance. Mais comment peut-on faire pour se souvenir de la musique qu'on va faire et pouvoir la recréer la semaine suivante ? → Partition. Aujourd'hui on va donc créer une partition et c'est vous qui allez en être les auteurs. Le thème sera : la nature ! Quels sons va-t-on pouvoir retrouver ? (les sons de la nature : eau, feu etc...). 		Ressortir la carte heuristique
<u>Phase 2 :</u> • Mise en activité	15	Collective	<ul style="list-style-type: none"> Par quoi pourrait-on commencer ? Interroger les élèves au fur et à mesure. A chaque proposition leur demander comment on pourrait écrire ça et avec quel instrument le jouer (voix, percussions, autre...). PE : guidage pour les variations d'intensité. 		
<u>Phase 3 :</u> • Relecture	5	Collective	<ul style="list-style-type: none"> Prendre le temps de bien relire la partition écrire au tableau. Commencer à se la remémorer. Distribuer les instruments si nécessaire. 		
<u>Phase 4 :</u> • Réalisation	10	Collective	<ul style="list-style-type: none"> PE : donne le top et guide les élèves étape par étape. L'idéal serait de pouvoir enchaîner sans intervention du PE par la suite. Elèves : suivent le PE qui peut les guider dans les intensités et leur faire suivre la partition. 		Prendre en photo la partition pour pouvoir la recréer

Domaine d'activité : musique			Séquence : l'Homme et la musique	Niveau : CE1
Séance n°3 : Création partition	Objectifs :		Compétences :	Echanger et partager *Exprimer ses émotions, ses sentiments et ses préférences artistiques *Ecouter et respecter l'avis des autres et l'expression de leur sensibilité *Respecter les règles et les exigences d'une production musicale collective *Vocabulaire adapté à l'expression de son avis *Condition d'un travail collectif : concentration, écoute, respect... *Règles et contraintes du travail collectif
	Durée : 40 min	Remarque : possible nécessité de réaliser la séance en plusieurs fois ?		
Déroulement de la séance				
Phases	Durée	Organisation pédagogique	Consigne / Déroulement	Matériel et support
<u>Phase 1 :</u> • Enrôlement	5	Collective	<ul style="list-style-type: none"> Reproduire la partition créée tous ensemble et la rejouer une ou deux fois. 	
<u>Phase 2 :</u> • Mise en activité	20	9 groupes de 3	<ul style="list-style-type: none"> Groupes hétérogènes en leur sein mais homogènes entre eux. Consigne : les élèves doivent choisir une saison et créer une musique qui doit durer au moins 1 minute (pour commencer). Ils doivent écrire la partition, utiliser des instruments, leur voix, leur corps et s'ils ont d'autres idées : à faire valider par PE. Demander aux élèves quels sont les sons que nous pouvons retrouver dans chaque saison (écrire au tableau). Il peut y avoir des paroles de chansons connues. 	
<u>Phase 3 :</u> • Entrainement			<ul style="list-style-type: none"> Les élèves peuvent tester leur partition en parallèle. 	
<u>Phase 4 :</u> • Représentation	15		<ul style="list-style-type: none"> Devant les autres élèves : chaque groupe va montrer sa production. Les autres doivent s'exprimer : deviner la saison, dire si l'on a aimé ou non et justifier son choix. Les créateurs : eux aussi vont essayer de justifier leur choix. 	
<u>Phase 5 :</u> • Prolongement			<ul style="list-style-type: none"> Faire la même séance mais demander aux élèves de choisir une autre saison. 	

Domaine d'activité : musique		Séquence 6 : le temps de Mozart et de Beethoven	Niveau : CE1 (Cycle des apprentissages fondamentaux) Nombre de séances : 4 et 5 Périodes 4 et 5
Bulletin officiel du 26 novembre 2015		<p>Chanter *Reproduire un modèle mélodique, rythmique</p> <p>Ecouter, comparer *Décrire et comparer des éléments sonores, identifier des éléments communs et contrastés *Comparer des musiques et identifier des ressemblances et des différences *Quelques grandes œuvres du patrimoine *Repères simples dans l'espace et le temps</p> <p>Echanger et partager *Exprimer ses émotions, ses sentiments et ses préférences artistiques *Ecouter et respecter l'avis des autres et l'expression de leur sensibilité *Vocabulaire adapté à l'expression de son avis. *Respecter les règles et les exigences d'une production musicale collective *Conditions d'un travail collectif : concentration, écoute, respect... *Règles et contraintes du travail collectif.</p> <p>Explorer, imaginer *Expérimenter les paramètres du son : intensité, hauteur, timbre, durée *Imaginer les représentations graphiques ou corporelles de la musique. *Inventer une organisation simple à partir d'éléments sonores travaillés. *Posture du musicien : écouter, respecter l'autre, jouer ensemble *Diversité des matériaux sonores.</p>	
Domaines du socle concernés		<ul style="list-style-type: none"> ➤ Domaine 1 : les langages pour penser et communiquer Comprendre, s'exprimer en utilisant la langue française à l'oral et à l'écrit Comprendre, s'exprimer en utilisant les langages des arts et du corps ➤ Domaine 2 : les méthodes et outils pour apprendre Organisation du travail personnel Coopération et réalisation de projet ➤ Domaine 3 : la formation de la personne et du citoyen Expression de la sensibilité et des opinions, respect des autres ➤ Domaine 5 : les représentations du monde et l'activité humaine Invention, élaboration, production 	
Prérequis		<ul style="list-style-type: none"> ➤ Séquence 4 : création partition 	
Remarques		La séance 4 peut être en lien avec la séance d'EMC intitulée « comment exprimer ses émotions ? » qui est prévue au début de la période 5.	

Domaine d'activité : musique			Séquence : Mozart et Beethoven	Niveau : CE1
Objectifs :		Compétences :		
Séance n°1 : Mozart : découverte et écoute	Durée : 30min	- Découverte de la musique classique et de la vie de Mozart	Ecouter, comparer *Décrire et comparer des éléments sonores, identifier des éléments communs et contrastés. *Comparer des musiques et identifier des ressemblances et des différences. *Quelques grandes œuvres du patrimoine. *Repères simples dans l'espace et le temps. Echanger et partager *Exprimer ses émotions, ses sentiments et ses préférences artistiques *Ecouter et respecter l'avis des autres et l'expression de leur sensibilité *Vocabulaire adapté à l'expression de son avis.	
Déroulement de la séance				
Phases	Durée	Organisation pédagogique	Consigne / Déroulement	Matériel et support
<u>Phase 1 :</u> • Enrôlement	5	Collective	<ul style="list-style-type: none"> Ecoute d'<i>Au clair de la lune</i> style classique. Leur demander s'ils ont reconnu la chanson, et à quoi ça leur a fait penser. Comment définiriez-vous la musique « classique » ? 	CD2 plage 3
<u>Phase 2 :</u> • Apport de connaissances	5	Collective	<ul style="list-style-type: none"> Musique classique = s'oppose à la musique populaire, à la musique « à la mode ». C'est une musique savante, qui s'écrit (sur quoi ?). La période va du 17 au 18^{ème} siècle (leur montrer sur la frise) et il y eut 3 génies : Mozart, Hayden et Beethoven. La musique classique cherche la perfection des formes (rythme, mélodie, harmonie...), art de l'équilibre. Elle aime divertir, mais sait exprimer des sentiments. Naissance de la symphonie et du grand orchestre 	Livre p86-87
<u>Phase 3 :</u> • Mozart	5	Collective	<ul style="list-style-type: none"> Les grandes lignes de la vie de Mozart : âge, nombre d'œuvres écrites : première symphonie à 8 ans, premier opéra à 12 ans. Il a composé près de 600 œuvres. 	Photo de Mozart
<u>Phase 4 :</u> • Ecoute	5	Collective	<ul style="list-style-type: none"> Symphonie 40 mouvements 1 & 2 : limiter les écoutes à 3 min max. Moins en fonction de leur attention (1788 = 3 ans avant sa mort). 	Symphonie 40 1 ^e et 2 ^{me} mouvement
<u>Phase 5 :</u> • Echange	10	Collective	<ul style="list-style-type: none"> Questions p87 : faire un tableau au tableau pour distinguer les ressentis et les questions entre les deux mouvements : faire deux cartes heuristiques. 	

Domaine d'activité : musique			Séquence : Mozart et Beethoven	Niveau : CE1
Séance n°2 : Beethoven : découverte et écoute	Objectifs :		Compétences :	
Durée : 25 min	- Réinvestissement musique classique et découverte de Beethoven.		Ecouter, comparer *Décrire et comparer des éléments sonores, identifier des éléments communs et contrastés. *Comparer des musiques et identifier des ressemblances et des différences. *Quelques grandes œuvres du patrimoine. *Repères simples dans l'espace et le temps. Echanger et partager *Exprimer ses émotions, ses sentiments et ses préférences artistiques *Ecouter et respecter l'avis des autres et l'expression de leur sensibilité *Vocabulaire adapté à l'expression de son avis.	
Déroulement de la séance				
Phases	Durée	Organisation pédagogique	Consigne / Déroulement	Matériel et support
<u>Phase 1 :</u> • Rappel	5	Collective	<ul style="list-style-type: none"> • Qu'avons-nous vu la dernière fois. Rappel rapide de ce qu'est la musique classique. • De quel compositeur étaient les morceaux que nous avons entendus ? Leur demander s'ils connaissent d'autres compositeurs célèbres. 	
<u>Phase 2 :</u> • Beethoven	5	Collective	<ul style="list-style-type: none"> • Situer Beethoven dans le temps grâce à la frise chronologique. • Leur donner les grandes lignes de la vie de Beethoven, évoquer sa surdité. 	Livre p89 Photo Beethoven
<u>Phase 3 :</u> • Ecoute	5	Collective	<ul style="list-style-type: none"> • Symphonie 9 qui est la dernière achevée en 1824, 3 ans avant sa mort. Lors de la première représentation publique, il dirige l'orchestre, mais il est sourd → CF p90, paragraphe d'en haut. 3'max 	Symphonie 9. 2 ^e mvt. Livre p90
<u>Phase 4 :</u> • Echange	10	Collective	<ul style="list-style-type: none"> • Une fois l'écoute réalisée, leur poser des questions → p90. Rédiger au tableau les réponses des élèves sous forme de cartes heuristiques. 	
			*	

Domaine d'activité : musique			Séquence : Mozart et Beethoven	Niveau : CE1
Séance n°3 : Chopin : découverte et écoute	Objectifs :		Compétences :	
	Durée : 25 min			
Déroulement de la séance				
Phases	Durée	Organisation pédagogique	Consigne / Déroulement	Matériel et support
<u>Phase 1 :</u> • Enrôlement	5	Collective	<ul style="list-style-type: none"> Rappel de ce qu'on a vu la dernière fois : noms des compositeurs, nom de la musique (classique) Découverte d'<i>Au clair de la lune</i> style romantique. Leur demander s'ils ont reconnu la berceuse. Les laisser s'exprimer s'ils le souhaitent. 	CD2 plage 4
<u>Phase 2 :</u> • Apports de connaissances	5	Collective	<ul style="list-style-type: none"> Style romantique : l'homme exprime ses sentiments. Leur demander quels sentiments ils connaissent et les noter au tableau (joie, tristesse, colère...). Présenter la vie de Chopin p92. 	Livre p92
<u>Phase 3 :</u> • Ecoute	5	Collective	<ul style="list-style-type: none"> Leur faire écouter « héroïque » et « Tristesse ». 	Musique de Chopin USB
<u>Phase 4 :</u> • Echange	10	Collective	<ul style="list-style-type: none"> Leur poser les questions p93 et écrire les réponses au tableau. Faire deux cartes heuristiques. 	

Domaine d'activité : musique			Séquence : Mozart et Beethoven	Niveau : CE1
Séance n°4 : Création rythmique	Objectifs :	Compétences :	Echanger, partager	
Durée : 40 min	<ul style="list-style-type: none"> - Réinvestir les apprentissages des créations rythmiques précédentes. - Crée une partition autour du thème des saisons et des émotions/sentiments : Séance en lien avec EMC « comment exprimer ses émotions ? ». 	<p>Chanter *Reproduire un modèle mélodique, rythmique.</p> <p>Explorer, imaginer *Expérimenter les paramètres du son : intensité, hauteur, timbre, durée *Imaginer les représentations graphiques ou corporelles de la musique. *Inventer une organisation simple à partir d'éléments sonores travaillés. *Posture du musicien : écouter, respecter l'autre, jouer ensemble *Diversité des matériaux sonores.</p>	<ul style="list-style-type: none"> *Exprimer ses émotions, ses sentiments et ses préférences artistiques *Ecouter et respecter l'avis des autres et l'expression de leur sensibilité *Respecter les règles et les exigences d'une production musicale collective *Vocabulaire adapté à l'expression de son avis *Conditions d'un travail collectif: concentration, écoute, respect... *Règles et contraintes du travail collectif. 	
Déroulement de la séance				
Phases	Durée	Organisation pédagogique	Consigne / Déroulement	Matériel et support
<u>Phase 1 :</u> • Enrôlement	10	Collective	<ul style="list-style-type: none"> • Ressortir notre première partition et la jouer pour s'échauffer. • Leur demander ce dont nous avons parlé aux séances précédentes : Mozart, Chopin et Beethoven, musique classique et romantique qui sert à exprimer des émotions. • Quelles sont les différentes émotions que nous pouvons ressentir ? (faire une liste au tableau : joie, tristesse, colère, dégoût...) 	Instruments et partition créée avec moi durant la séquence précédente
<u>Phase 2 :</u> • Mise en activité	20	Groupes	<ul style="list-style-type: none"> • Consigne : vous allez devoir créer une partition que vous jouerez ensuite, d'au moins 2 min (à tester) sur le thème des saisons et des émotions. Vous pouvez utiliser les instruments, votre voix, votre corps, d'autres objets (à valider par PE). Il peut également y avoir des paroles. • Rappel : hauteur, intensité, vitesse, timbre... 	Instruments à disposition sur le bureau
<u>Phase 3 :</u> • Entrainement		Groupes	<ul style="list-style-type: none"> • Les groupes s'entraînent. 	
<u>Phase 4 :</u> • Représentation	15	Collective	<ul style="list-style-type: none"> • Les groupes montrent à la classe le travail qu'ils ont réalisé. Les camarades s'expriment, doivent deviner la saison et la ou les émotions. Dire si on a aimé, ce qu'on a aimé, pourquoi (justification). • Les créateurs : doivent eux aussi justifier leur choix. 	
<u>Phase 5 :</u> • Prolongement			<ul style="list-style-type: none"> • Sur une autre séance, demander aux élèves de créer une autre partition en changeant de saison et en adaptant les émotions. 	

Résumé

Ce mémoire porte sur l'enseignement de l'éducation musicale à l'école élémentaire.

Le traitement de la question au niveau scientifique ainsi que les enjeux relatifs à l'enseignement de l'éducation musicale à l'école élémentaire y sont évoqués. Ils sont abordés d'une part, du point de vue de l'enseignant et d'autre part de celui des élèves.

Afin de saisir la place attribuée à la musique à l'école, les programmes et les différents dispositifs qui existent et qui peuvent être mis en place au sein des établissements scolaires sont traités. Ainsi, les différentes pratiques musicales, qu'elles soient vocales ou instrumentales sont développées.

Ensuite, les bienfaits de la pratique musicale ayant un impact sur le climat de classe sont décrits, allant de la socialisation à la création d'une culture commune et d'une cohésion de groupe, en passant par le vivre ensemble et l'augmentation de la concentration et de l'attention.

Abstract

This report will examine the teaching of music at primary school.

We will investigate the topic from a scientific perspective and follow with a review of the issues relating to teaching music and a primary school level, considering the perspectives of both the teacher and student.

Then, to understand the place of music in school, we will look at the course of study and the different programs and tools that exist. Both vocal practice or an instrumental practice will be examined.

Finally, we will consider the benefits of practicing music in the classroom, how teaching music can create social cohesion, improve concentration and attention and how music can help improve multiculturalism.

Mots clés : éducation musicale, enseignements artistiques, bienfaits de la musique, climat de classe, favoriser les apprentissages

Keywords: music education, artistic teachings, benefits of music, atmosphere in classroom, to improve learning